

## PIECE n°3 - A – VOLET URBANISME

Demande d'autorisation unique

Projet éolien de Saulgond (16)

*Pétitionnaire - SAS FERME EOLIENNE DE SAULGOND*



---

N°	ÉLÉMENTS
----	----------

---

6	Pièces au titre du « Code de l'urbanisme »
---	--

Notice précisant (R431-8 du CU)

AU 10.1

1° L'état initial du terrain et de ses abords indiquant, s'il y a lieu, les constructions, la végétation et les éléments paysagers existants ;

2° Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement et la prise en compte des paysages, faisant apparaître, en fonction des caractéristiques du projet:

- a) L'aménagement du terrain, en indiquant ce qui est modifié ou supprimé ;
- b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles, notamment par rapport aux constructions ou paysages avoisinants ;
- c) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain ;
- d) Les matériaux et les couleurs des constructions ;
- e) Le traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer ;
- f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement.

Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier coté dans les trois dimensions (R431-9 du CU)

AU 10.2

Plan des façades et des toitures (R431-10 du CU)

AU 10.3

Plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain (R431-10 du CU)

AU 10.4

Document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages, son impact visuel ainsi que le traitement des accès et du terrain (R431-10 du CU)

AU 10.5

Photographie permettant de situer le terrain dans l'environnement proche (R431-10 du CU)

AU 10.6

Photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain (R431-10 du CU)

AU 10.7



Vue depuis la butte du Frochet (commune de Bussière-Boffy) à 9km de l'éolienne E1 et à 8,2 km de l'éolien E5



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 <i>Maire d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 1</b> <b>AU10 Projet architectural</b> 21/12/2016

Présentation du site et du projet de parc éolien

Le présent dossier d'autorisation unique concerne un projet de parc de 6 éoliennes implanté sur la commune de Saulgond (16420) dans le département de la Charente. La commune s'étend sur quelques 27,36 km<sup>2</sup> et compte 505 habitants (d'après le recensement datant de 2013).

Entouré par les communes de Saint-Maurice-des-Lions, de Lesterps, de Saint-Christophe, de Brigueuil, de Saint-Junien, d'Etagnac et de Chabrac, Saulgond est située à 59km au nord-est d'Angoulême et à 39km au nord-ouest de Limoges.

Saulgond fait partie de la Communauté de Communes de Haute-Charente (717,62 km<sup>2</sup>, 22 882 habitants).

Pour décrire le projet au sein des trois échelles du paysage (éloigné, intermédiaire et rapproché), citons l'étude paysagère de l'étude d'impact sur l'environnement réalisée par le bureau d'études Corieaulyls jointe au présent dossier.

Aire d'étude éloignée :

*" Comme le parc éolien existant de Saulgond-Lesperps, le projet est visible en vues lointaines depuis les séquences de voies principales situées sur les coteaux des vallées de la Vienne et de l'Issoire, c'est-à-dire principalement depuis l'Ouest du territoire : D948, D951.*

*Il s'agit principalement de séquences courtes qui offrent une fenêtre visuelle courtes depuis des itinéraires accompagnés généralement de végétation à leurs abords (haies hautes, boisement). "*

Aire d'étude intermédiaire :

*" La route est le premier observatoire du pays, et c'est souvent sur ses abords que se découvre le paysage. Ici, la grande majorité des petites voies de circulation laissent le voyageur dans un couloir, les vues masquées par de grands arbres. L'impression d'ensemble est celle d'un espace fermé, cloisonné par le végétal. Les nombreuses voies de circulation de l'aire d'étude intermédiaire sont globalement peu exposées à des vues potentielles sur le parc de Saulgond. Le maillage bocager forme des écrans visuels depuis la grande majorité des voies de circulation. Le parc existant de Saulgond/Lesterps n'est aujourd'hui que très peu visible depuis les voies structurantes.*

*Depuis le Sud-ouest et le Nord-est, le parc est vu dans son plus grand développement, mettant en évidence son implantation en ligne et son interruption.*

*Depuis le Nord-ouest et le Sud-est, il est perçu dans son plus faible développement ce qui limite l'emprise des machines sur l'horizon. "*

Aire d'étude rapprochée :

*" Une éolienne est une construction de taille importante, sans rapport d'échelle équivalent avec les motifs paysagers environnants. L'éloignement réintroduit un rapport de proportionnalité où les éléments de premier plan participent à l'intégration. Pour des éoliennes les plus proches des habitations, l'objet présente une forte prégnance visuelle et le regard humain ne peut généralement pas englober la totalité du parc éolien.*

*Les effets potentiels vis-à-vis des populations riveraines les plus proches sont le risque de saturation (occupation des horizons par la présence éolienne) et le risque d'effet de surplomb (rapport d'échelle entre une éolienne un objet de plus petite dimension qu'elle domine). Sauf exception très ponctuelles, les habitations les plus proches sont exposées aux vues sur les éoliennes du projet, comme sur les éoliennes existantes, générant donc un effet cumulé. Un indice d'occupation des horizons de plus de 120° est généralement donné comme seuil d'alerte en milieu ouvert. Il n'est ici atteint pour aucun des hameaux les plus proches, en tenant toujours compte du parc existant en cumul avec le projet et sans considérer le maillage végétal. Dans un rayon de 1km autour du projet, les habitations sont situées à une altitude sensiblement équivalente à celle de l'aire d'étude rapprochée. Au Nord, les habitations les plus proches sont situées sur le plateau, à l'altitude du parc éolien existant. L'ambiance y est un plus boisée ce qui limite filtre les vues. "*

Le projet éolien de Saulgond se décompose ainsi :

- 6 éoliennes réparties en deux groupes, un groupe de 2 à l'Ouest (E1 et E2) et un bouquet de 4 à l'Est (E3, E4, E5 et E6).

- 2 postes de livraison de 22,5m<sup>2</sup> chacun (9 x 2,5m). Ils sont installés à proximité immédiate des plateformes des éoliennes E1 et E5.

Les deux premières éoliennes seront distantes l'une de l'autre de 375m et seront dans le prolongement du parc existant de Saulgond-Lesterps. Les éoliennes E3 à E6 seront placées sur deux lignes orientées nord-sud, leur écartement variera entre 300 et 500m.

L'éloignement minimal de 500 mètres entre les éoliennes et les constructions à usage d'habitation et celui de 200 mètres entre les routes départementales et la zone d'implantation potentielle des éoliennes seront respectés.

Chaque éolienne s'inscrit dans le gabarit retenu pour ce dossier :

Hauteur du moyeu par rapport au terrain naturel : 125 mètres

Diamètre maximal du rotor : 114 mètres.

Puissance générée : entre 2,2 et 2,65 MW

Hauteur totale maximale de l'éolienne : 182 mètres maximum

Présentation de l'éolienne E1

L'éolienne concernée —dénommée Eolienne 1 du parc projeté— est implantée sur les parcelles A581 et A583 de la commune de Saulgond, l'emprise foncière mesure 36 108,00m<sup>2</sup>. Une voie d'accès sera aménagée de la route départementale 29 (de Rochechouart à Oradour-Fanais) à un chemin rural qui sera renforcé et un virage sera aménagé pour permettre l'acheminement des éléments constituant l'éolienne en phase chantier.


Toujours selon l'étude paysagère de l'étude d'impact, l'éolienne est implantée en prenant en compte les points de vue lointains et les masques générés par le bocage et ses haies.

Au pied de l'éolienne est aménagée une plate-forme nécessaire tant au montage qu'au démontage de l'ouvrage. Autant que possible, le terrain naturel ne sera pas modifié.

Il n'y aura pas de clôture spécifique, les clôtures agricoles seront maintenues seul un panneau réglementaire signalera l'entrée du site classé ICPE sur la voie publique.

Le moyeu de l'éolienne est situé à 125 mètres de hauteur par rapport au terrain naturel, le mât est en acier et est monté sur une large fondation en béton de 20 mètres de diamètre. La nacelle est composée d'un châssis en fonte, d'une armature métallique pour la grue et pour le support du bâti de la cabine en plastique renforcé de fibres de verre. Les pales, culminant à une hauteur maximale de 182 mètres sont en fibre de verres. L'ensemble des éléments visibles sont de couleur blanche (RAL 9003, 9010, 9016, 7035 ou 7038). Le survol maximal des pales sera de 114 mètres.

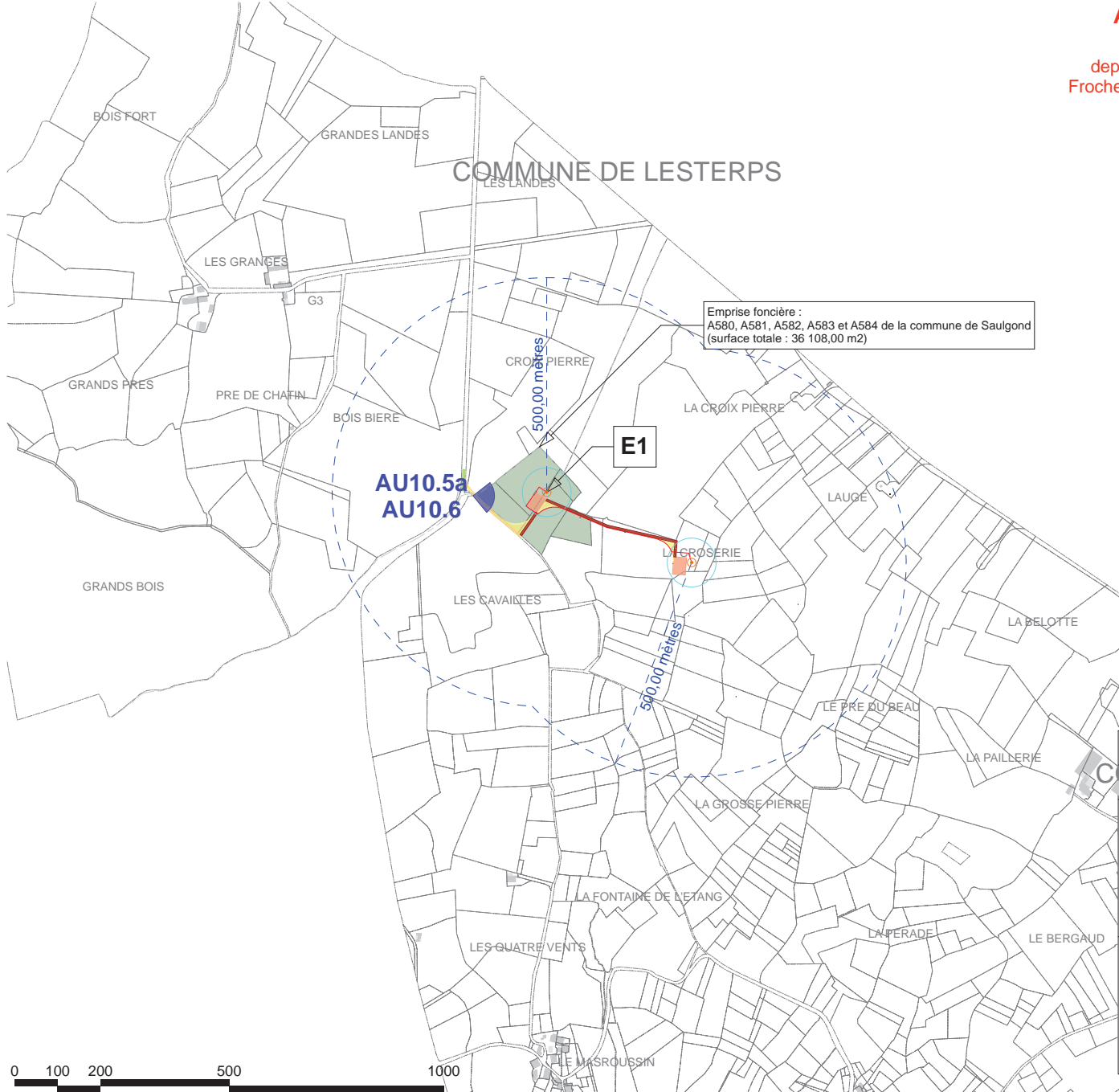
Le terrain d'implantation est un champ de culture et de pâture, la végétation haute n'a pas à être modifiée. Comme l'indique l'étude paysagère, il conviendra de recouvrir les plateformes des éoliennes d'un revêtement inerte de type gravillons ne favorisant pas la repousse d'un couvert végétal. Des terrassements de mise à niveau seront nécessaires afin d'assurer la planéité de la plateforme. La pente des talus périphériques créés ne dépassera pas 65% (talus à 3 pour 2). Des doucines en haut et pied de talus seront aménagées et une végétalisation sera mise en oeuvre juste après les travaux de déblai/remblai (hydroseeding ou plantation arbustive couvre sol nécessitant aussi la remise en place sur les talus périphériques de la terre végétale préalablement décapée sur les plateformes).

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique	
Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 1</b>  <b>AU10.1 Notice</b>  21/12/2016



**AU10.5b**  
**AU10.7**  
 depuis la butte du  
 Frochet à 8990m de E1

	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	719,93 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	317,76 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	908,46m <sup>2</sup>
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	481,09 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

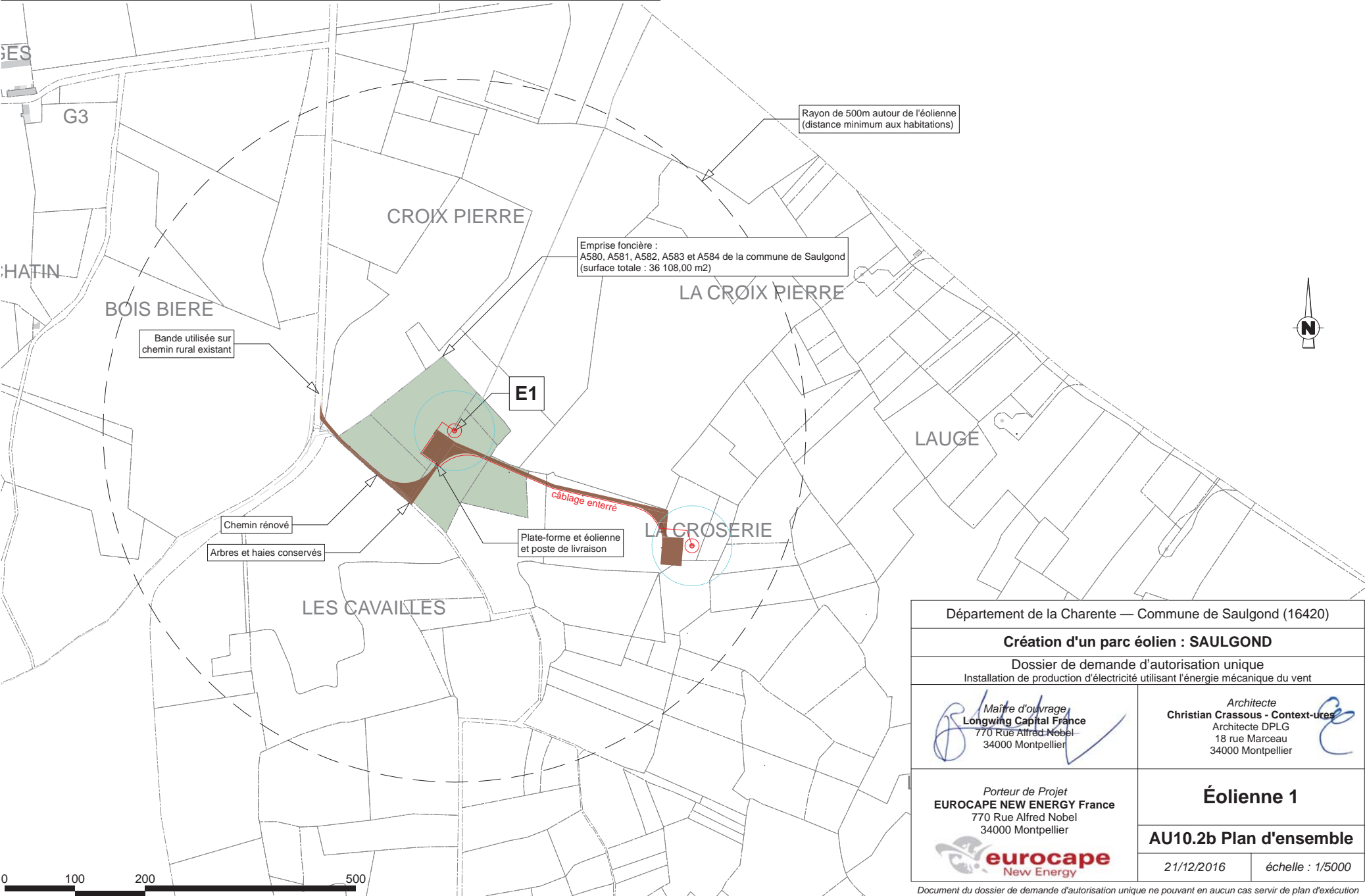


Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

<p>Maire d'ouvrage  <b>Longwing Capital France</b>                  770 Rue Alfred Nobel                  34000 Montpellier</p>	<p>Architecte  <b>Christian Crassous - Contexte-ures</b>                  Architecte DPLG                  18 rue Marceau                  34000 Montpellier</p>
<p>Porteur de Projet  <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b>                  770 Rue Alfred Nobel                  34000 Montpellier</p>	<p><b>Éolienne 1</b></p>
<p><b>AU10.2a Plan de situation</b></p>	
21/12/2016	échelle : 1/10000



Emprise foncière :  
 A580, A581, A582, A583 et A584 de la commune de Saulgond  
 (surface totale : 36 108,00 m2)

Rayon de 500m autour de l'éolienne  
 (distance minimum aux habitations)


Bande utilisée sur  
 chemin rural existant

Chemin rénové

Arbres et haies conservés

Plate-forme et éolienne  
 et poste de livraison

câblage enterré

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 1</b> <b>AU10.2b Plan d'ensemble</b> 21/12/2016 <span style="float: right;">échelle : 1/5000</span>

**AU10.2c : Plan de masse** **Eolienne 1**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 479892,64 ; Y = 2110548,71 — Terrain Naturel = 249,80<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	719,93 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	317,76 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	908,46m <sup>2</sup>
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	481,09 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

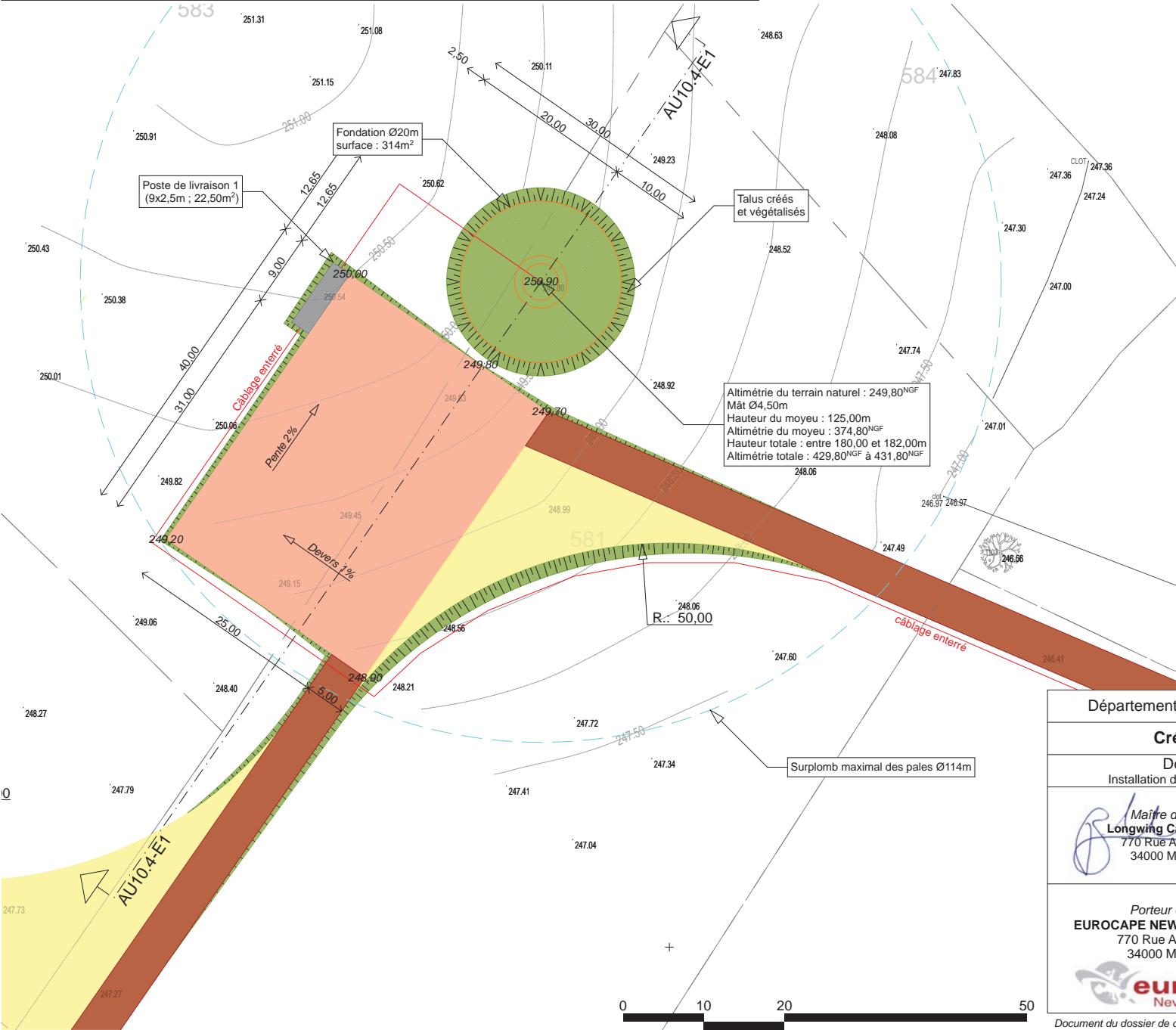
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<p style="text-align: center;"><b>Éolienne 1</b></p> <p style="text-align: center;"><b>AU10.2c Plan de masse</b></p>
	21/12/2016 <span style="float: right;">Echelle : 1/2000</span>



Document du dossier de demande d'autorisation unique ne pouvant en aucun cas servir de plan d'exécution

**AU10.2d Plan de masse** **Eolienne 1**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 479892,64 ; Y = 2110548,71 — Terrain Naturel = 249,80<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	719,93 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	317,76 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	908,46m <sup>2</sup>
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	481,09 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

Altimétrie du terrain naturel : 249,80<sup>NGF</sup>  
 Mât Ø4,50m  
 Hauteur du moyeu : 125,00m  
 Altimétrie du moyeu : 374,80<sup>NGF</sup>  
 Hauteur totale : entre 180,00 et 182,00m  
 Altimétrie totale : 429,80<sup>NGF</sup> à 431,80<sup>NGF</sup>



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

<p>Maire d'ouvrage  <b>Longwing Capital France</b>                  770 Rue Alfred Nobel                  34000 Montpellier</p>	<p>Architecte  <b>Christian Crassous - Contexte-ures</b>                  Architecte DPLG                  18 rue Marceau                  34000 Montpellier</p>
<p>Porteur de Projet  <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b>                  770 Rue Alfred Nobel                  34000 Montpellier</p>	<p><b>Éolienne 1</b></p> <p><b>AU10.2d Plan de masse</b></p>
<p></p>	<p>21/12/2016   échelle : 1/500</p>

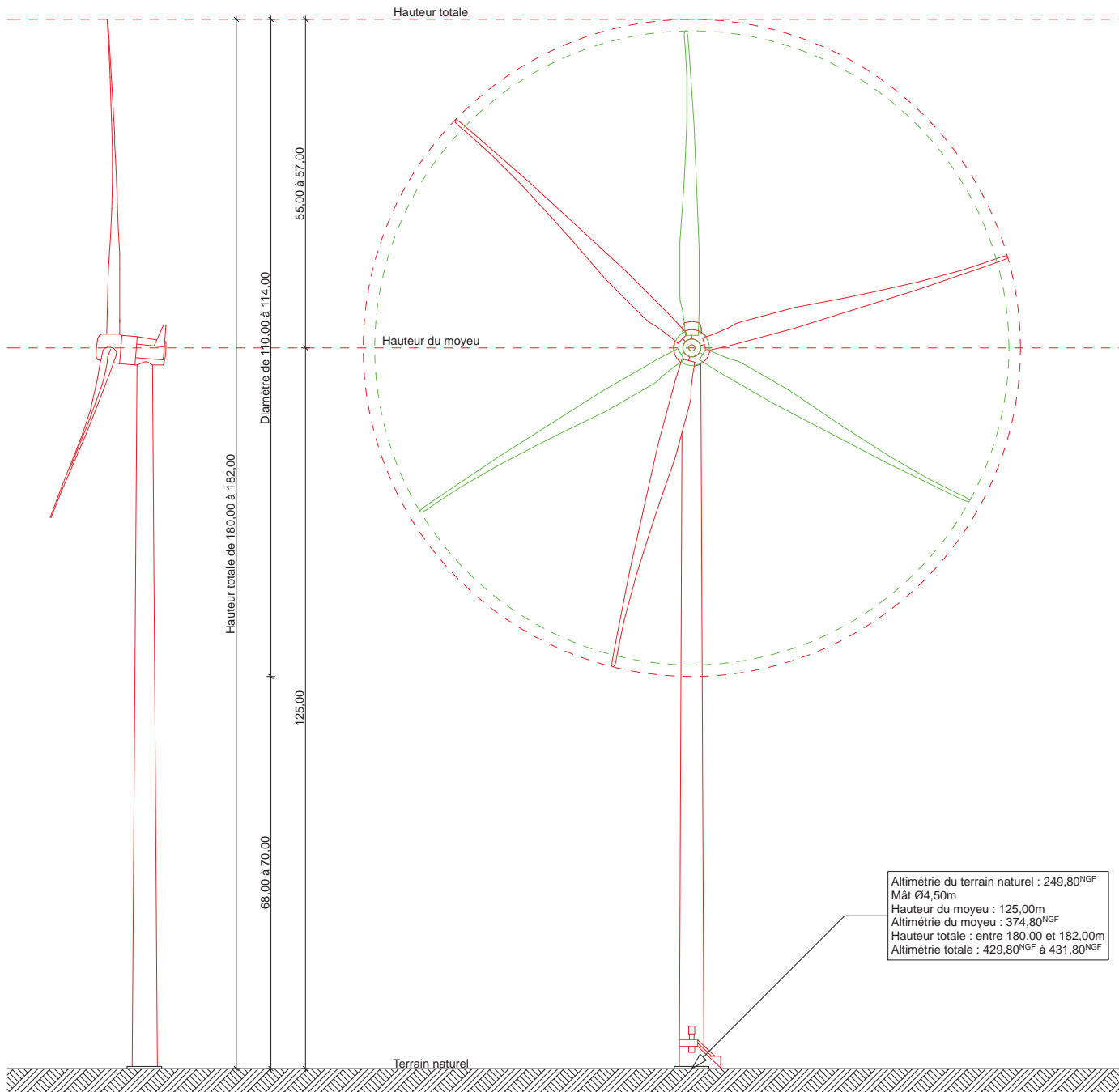




**AU10.3 Elévations**

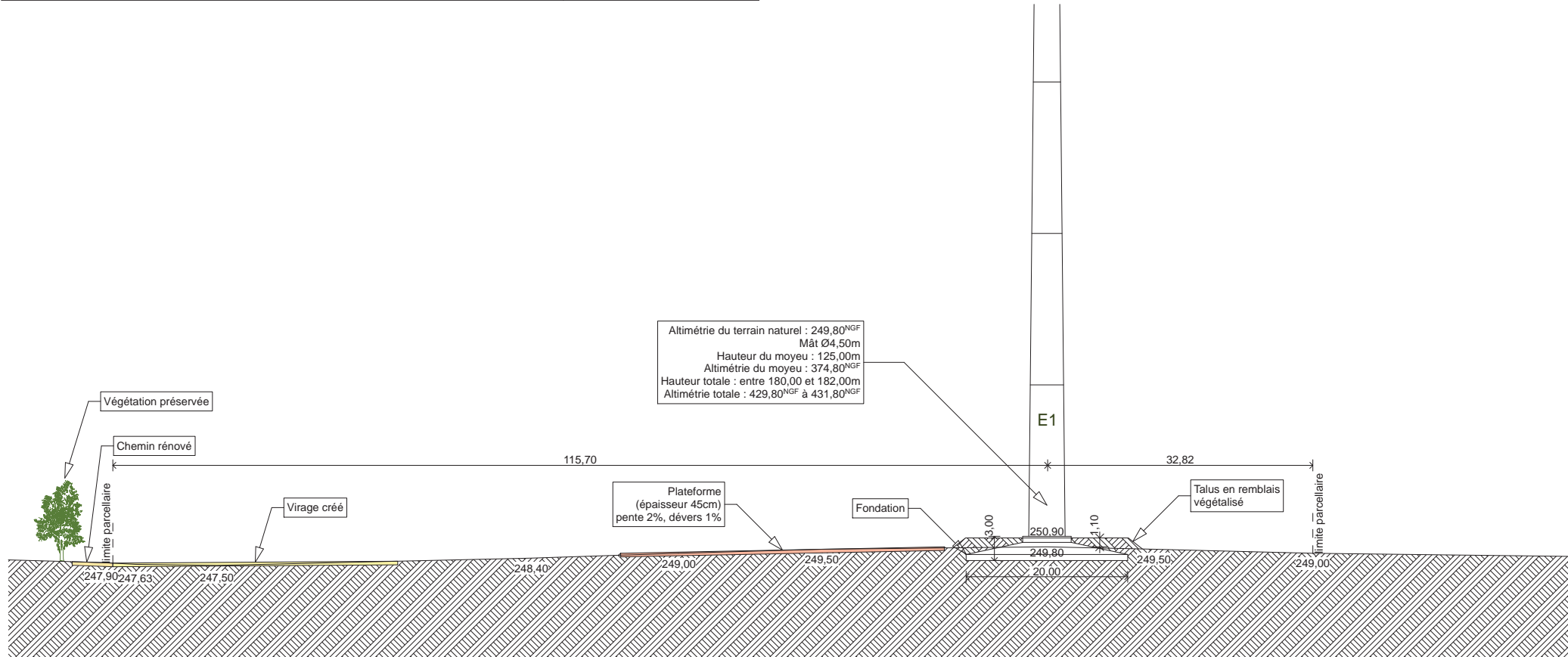
**Eolienne 1**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 479892,64 ; Y = 2110548,71 — Terrain Naturel = 249,80<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



Altimétrie du terrain naturel : 249,80<sup>NGF</sup>  
 Mât Ø4,50m  
 Hauteur du moyeu : 125,00m  
 Altimétrie du moyeu : 374,80<sup>NGF</sup>  
 Hauteur totale : entre 180,00 et 182,00m  
 Altimétrie totale : 429,80<sup>NGF</sup> à 431,80<sup>NGF</sup>

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 1</b> <b>AU10.3 Elévations</b> 21/12/2016      échelle : 1/750



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
<i>Maire d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<b>Éolienne 1</b>
	<b>AU10.4 Coupe</b>
21/12/2016	échelle : 1/500

<b>AU10.5 Photomontages du projet</b>	<b>Eolienne 1</b>
---------------------------------------	-------------------




Coordonnées Lambert II étendu : X = 479892,64 ; Y = 2110548,71 — Terrain Naturel = 249,80<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



AU10.5a : insertion dans l'environnement proche



AU10.5b : insertion dans l'environnement lointain, à environ 8890 mètres de l'éolienne E1

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 1</b> <b>AU10.5 Photomontages du projet</b>
	21/12/2016

Document du dossier de demande d'autorisation unique ne pouvant en aucun cas servir de plan d'exécution








AU10.6 : vue dans l'environnement proche



AU10.7 : vue dans l'environnement lointain

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 1</b> <b>AU10.6 et 7 Vues de l'env. existant</b> 21/12/2016





Vue depuis la butte du Frochet (commune de Bussière-Boffy) à 9km de l'éolienne E1 et à 8,2 km de l'éolien E5



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 <i>Maitre d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 2</b>
	<b>AU10 Projet architectural</b>
	21/12/2016

Présentation du site et du projet de parc éolien

Le présent dossier d'autorisation unique concerne un projet de parc de 6 éoliennes implanté sur la commune de Saulgond (16420) dans le département de la Charente. La commune s'étend sur quelques 27,36 km<sup>2</sup> et compte 505 habitants (d'après le recensement datant de 2013).

Entouré par les communes de Saint-Maurice-des-Lions, de Lesterps, de Saint-Christophe, de Brigueuil, de Saint-Junien, d'Etagnac et de Chabrac, Saulgond est située à 59km au nord-est d'Angoulême et à 39km au nord-ouest de Limoges. Saulgond fait partie de la Communauté de Communes de Haute-Charente (717,62 km<sup>2</sup>, 22 882 habitants).

Pour décrire le projet au sein des trois échelles du paysage (éloigné, intermédiaire et rapproché), citons l'étude paysagère de l'étude d'impact sur l'environnement réalisée par le bureau d'études Corieaulys jointe au présent dossier.

Aire d'étude éloignée :

*" Comme le parc éolien existant de Saulgond-Lesperps, le projet est visible en vues lointaines depuis les séquences de voies principales situées sur les coteaux des vallées de la Vienne et de l'Issoire, c'est-à-dire principalement depuis l'Ouest du territoire : D948, D951. Il s'agit principalement de séquences courtes qui offrent une fenêtre visuelle courtes depuis des itinéraires accompagnés généralement de végétation à leurs abords (haies hautes, boisement). "*

Aire d'étude intermédiaire :

*" La route est le premier observatoire du pays, et c'est souvent sur ses abords que se découvre le paysage. Ici, la grande majorité des petites voies de circulation laissent le voyageur dans un couloir, les vues masquées par de grands arbres. L'impression d'ensemble est celle d'un espace fermé, cloisonné par le végétal. Les nombreuses voies de circulation de l'aire d'étude intermédiaire sont globalement peu exposées à des vues potentielles sur le parc de Saulgond. Le maillage bocager forme des écrans visuels depuis la grande majorité des voies de circulation. Le parc existant de Saulgond/Lesterps n'est aujourd'hui que très peu visible depuis les voies structurantes. Depuis le Sud-ouest et le Nord-est, le parc est vu dans son plus grand développement, mettant en évidence son implantation en ligne et son interruption. Depuis le Nord-ouest et le Sud-est, il est perçu dans son plus faible développement ce qui limite l'emprise des machines sur l'horizon. "*

Aire d'étude rapprochée :

*" Une éolienne est une construction de taille importante, sans rapport d'échelle équivalent avec les motifs paysagers environnants. L'éloignement réintroduit un rapport de proportionnalité où les éléments de premier plan participent à l'intégration. Pour des éoliennes les plus proches des habitations, l'objet présente une forte prégnance visuelle et le regard humain ne peut généralement pas englober la totalité du parc éolien. "*

*Les effets potentiels vis-à-vis des populations riveraines les plus proches sont le risque de saturation (occupation des horizons par la présence éolienne) et le risque d'effet de surplomb (rapport d'échelle entre une éolienne un objet de plus petite dimension qu'elle domine). Sauf exception très ponctuelles, les habitations les plus proches sont exposées aux vues sur les éoliennes du projet, comme sur les éoliennes existantes, générant donc un effet cumulé. Un indice d'occupation des horizons de plus de 120° est généralement donné comme seuil d'alerte en milieu ouvert. Il n'est ici atteint pour aucun des hameaux les plus proches, en tenant toujours compte du parc existant en cumul avec le projet et sans considérer le maillage végétal. Dans un rayon de 1km autour du projet, les habitations sont situées à une altitude sensiblement équivalente à celle de l'aire d'étude rapprochée. Au Nord, les habitations les plus proches sont situées sur le plateau, à l'altitude du parc éolien existant. L'ambiance y est un plus boisée ce qui limite filtre les vues. "*

Le projet éolien de Saulgond se décompose ainsi :

- 6 éoliennes réparties en deux groupes, un groupe de 2 à l'Ouest (E1 et E2) et un bouquet de 4 à l'Est (E3, E4, E5 et E6).
  - 2 postes de livraison de 22,5m<sup>2</sup> chacun (9 x 2,5m). Ils sont installés à proximité immédiate des plateformes des éoliennes E1 et E5.
- Les deux premières éoliennes seront distantes l'une de l'autre de 375m et seront dans le prolongement du parc existant de Saulgond-Lesterps. Les éoliennes E3 à E6 seront placées sur deux lignes orientées nord-sud, leur écartement variera entre 300 et 500m. L'éloignement minimal de 500 mètres entre les éoliennes et les constructions à usage d'habitation et celui de 200 mètres entre les routes départementales et la zone d'implantation potentielle des éoliennes seront respectés.

Chaque éolienne s'inscrit dans le gabarit retenu pour ce dossier :

- Hauteur du mouyeu par rapport au terrain naturel : 125 mètres
- Diamètre maximal du rotor : 114 mètres.
- Puissance générée : entre 2,2 et 2,65 MW
- Hauteur totale maximale de l'éolienne : 182 mètres maximum

Présentation de l'éolienne E2

L'éolienne concernée —dénommée Eolienne 2 du parc projeté— est implantée sur la parcelle A578 de la commune de Saulgond, l'emprise foncière mesure 73 994,00m<sup>2</sup>. Une voie d'accès sera aménagée depuis la plateforme de l'éolienne E1. Les aménagements permettront l'acheminement des éléments constituant l'éolienne en phase chantier.


Toujours selon l'étude paysagère de l'étude d'impact, l'éolienne est implantée en prenant en compte les points de vue lointains et les masques générés par le bocage et ses haies.

Au pied de l'éolienne est aménagée une plate-forme nécessaire tant au montage qu'au démontage de l'ouvrage. Autant que possible, le terrain naturel ne sera pas modifié.

Il n'y aura pas de clôture spécifique, les clôtures agricoles seront maintenues seul un panneau règlementaire signalera l'entrée du site classé ICPE sur la voie publique.

Le mouyeu de l'éolienne est situé à 125 mètres de hauteur par rapport au terrain naturel, le mât est en acier et est monté sur une large fondation en béton de 20 mètres de diamètre. La nacelle est composée d'un châssis en fonte, d'une armature métallique pour la grue et pour le support du bâti de la cabine en plastique renforcé de fibres de verre. Les pales, culminant à une hauteur maximale de 182 mètres sont en fibre de verres. L'ensemble des éléments visibles sont de couleur blanche (RAL 9003, 9010, 9016, 7035 ou 7038). Le survol maximal des pales sera de 114 mètres.

Le terrain d'implantation est un champ de culture et de pâture, la végétation haute n'a pas à être modifiée. Comme l'indique l'étude paysagère, il conviendra de recouvrir les plateformes des éoliennes d'un revêtement inerte de type gravillons ne favorisant pas la repousse d'un couvert végétal. Des terrassements de mise à niveau seront nécessaires afin d'assurer la planéité de la plateforme. La pente des talus périphériques créés ne dépassera pas 65% (talus à 3 pour 2). Des doucines en haut et pied de talus seront aménagées et une végétalisation sera mise en oeuvre juste après les travaux de déblai/remblai (hydroseeding ou plantation arbustive couvre sol nécessitant aussi la remise en place sur les talus périphériques de la terre végétale préalablement décapée sur les plateformes).

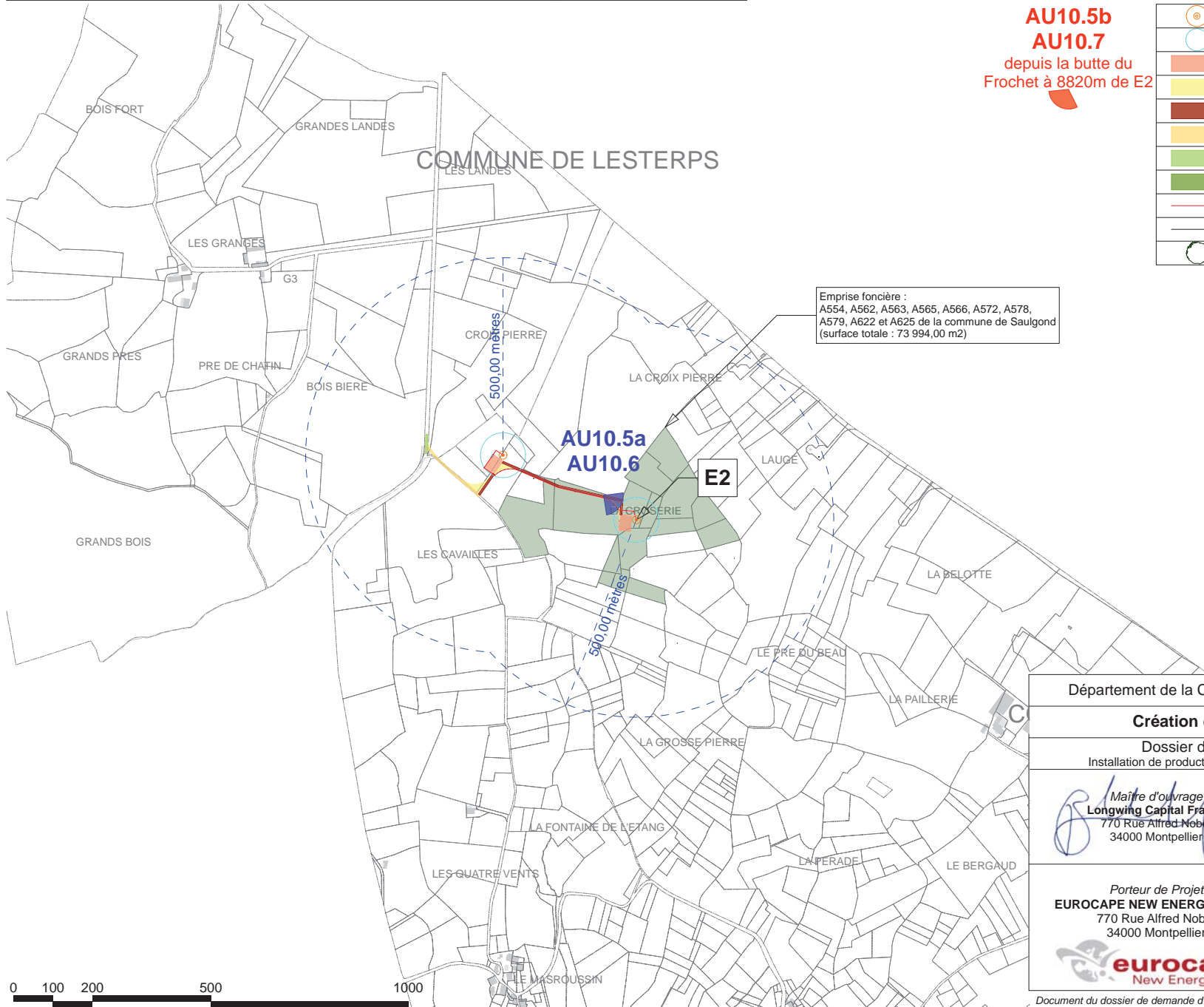
Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 2</b> <b>AU10.1 Notice</b> 21/12/2016

**AU10.2a Plan de situation** **Eolienne 2**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 480231,98 ; Y = 2110387,62 — Terrain Naturel = 250,76<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m

**AU10.5b**  
**AU10.7**  
 depuis la butte du  
 Frochet à 8820m de E2

	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	710,78 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	1 720,42 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	-
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	585,77 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	-- ml
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-



Emprise foncière :  
 A554, A562, A563, A565, A566, A572, A578,  
 A579, A622 et A625 de la commune de Saulgond  
 (surface totale : 73 994,00 m<sup>2</sup>)



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

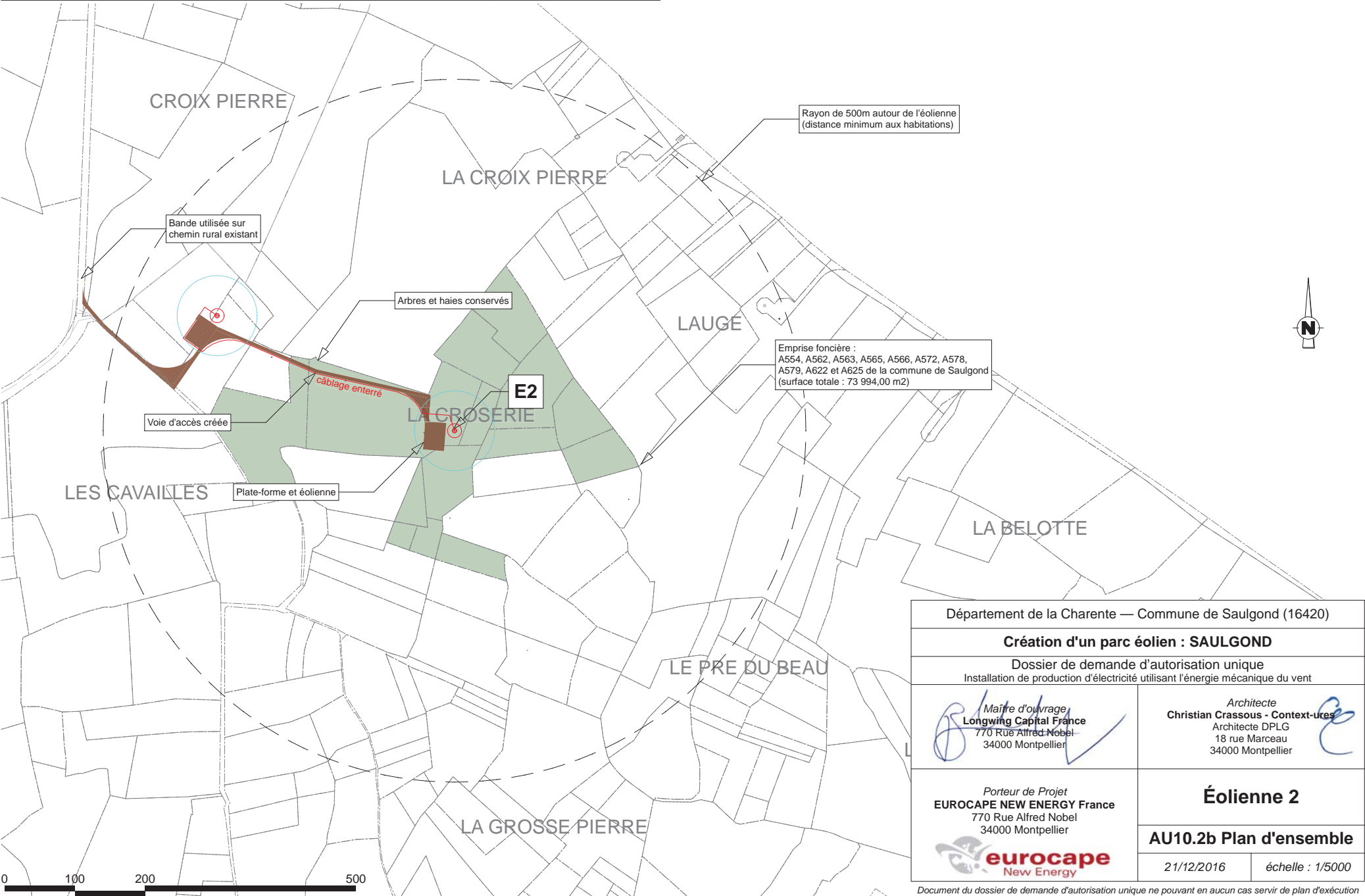
Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

<p>Maire d'ouvrage  <b>Longwing Capital France</b>                  770 Rue Alfred Nobel                  34000 Montpellier</p>	<p>Architecte  <b>Christian Crassous - Contexte-ures</b>                  Architecte DPLG                  18 rue Marceau                  34000 Montpellier</p>
<p>Porteur de Projet  <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b>                  770 Rue Alfred Nobel                  34000 Montpellier</p>	<p><b>Éolienne 2</b></p> <p><b>AU10.2a Plan de situation</b></p>

21/12/2016 échelle : 1/10000

Document du dossier de demande d'autorisation unique ne pouvant en aucun cas servir de plan d'exécution





Rayon de 500m autour de l'éolienne  
(distance minimum aux habitations)

Bande utilisée sur  
chemin rural existant

Arbres et haies conservés




Emprise foncière :  
A554, A562, A563, A565, A566, A572, A578,  
A579, A622 et A625 de la commune de Saulgond  
(surface totale : 73 994,00 m2)

Voie d'accès créée

câblage enterré

**E2**

Plate-forme et éolienne

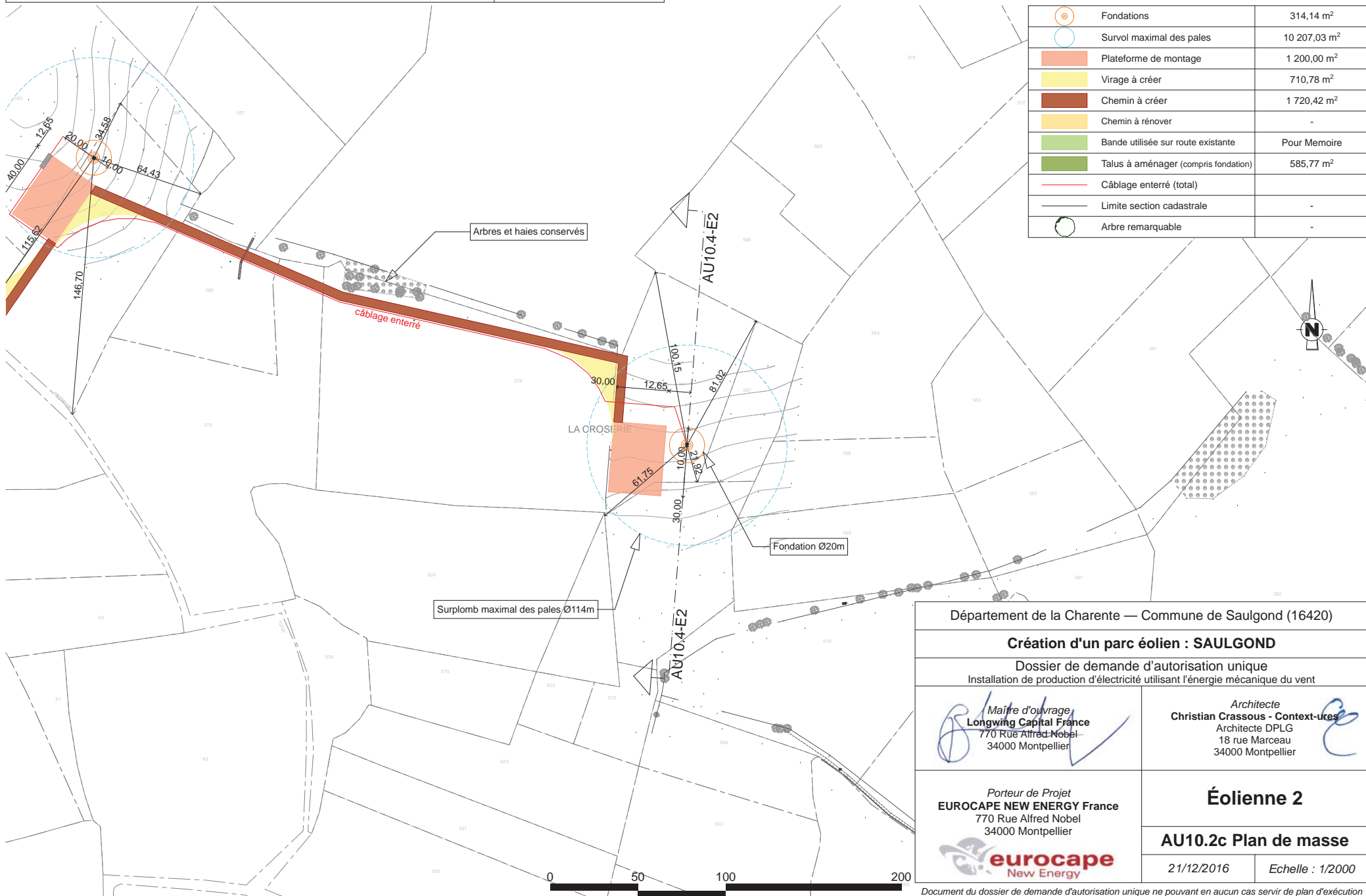
Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 2</b> <b>AU10.2b Plan d'ensemble</b> 21/12/2016 <span style="float: right;">échelle : 1/5000</span>



**AU10.2c : Plan de masse**

**Eolienne 2**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 480231,98 ; Y = 2110387,62 — Terrain Naturel = 250,76<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	710,78 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	1 720,42 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	-
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	585,77 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

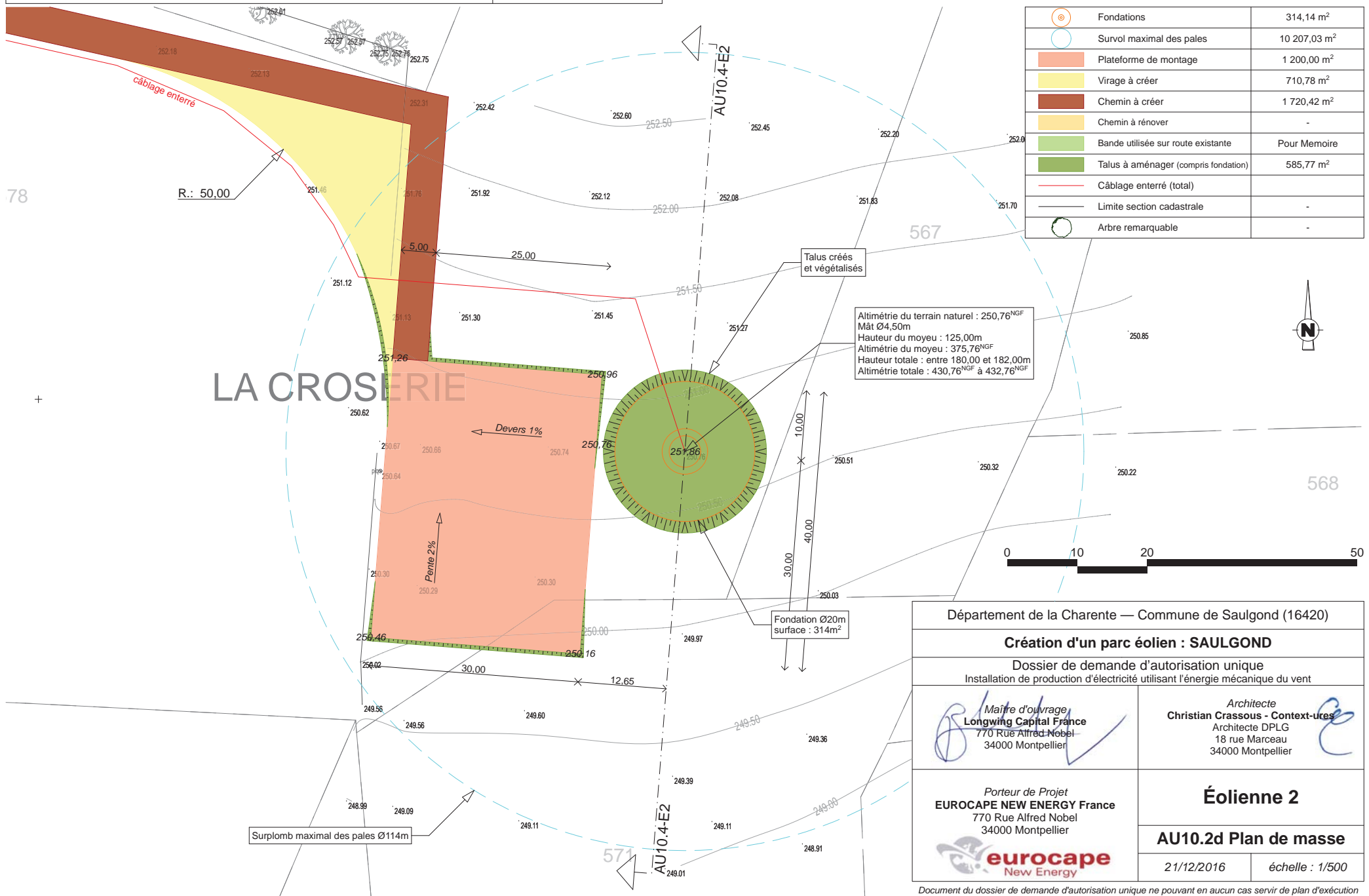
 Maire d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<p><b>Éolienne 2</b></p> <p><b>AU10.2c Plan de masse</b></p> <p>21/12/2016   Echelle : 1/2000</p>



**AU10.2d Plan de masse**

**Eolienne 2**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 480231,98 ; Y = 2110387,62 — Terrain Naturel = 250,76<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	710,78 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	1 720,42 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	-
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	585,77 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	-
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

Altimétrie du terrain naturel : 250,76<sup>NGF</sup>  
 Mât Ø4,50m  
 Hauteur du moyeu : 125,00m  
 Altimétrie du moyeu : 375,76<sup>NGF</sup>  
 Hauteur totale : entre 180,00 et 182,00m  
 Altimétrie totale : 430,76<sup>NGF</sup> à 432,76<sup>NGF</sup>

Fondation Ø20m  
 surface : 314m<sup>2</sup>

Surplomb maximal des pales Ø114m

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

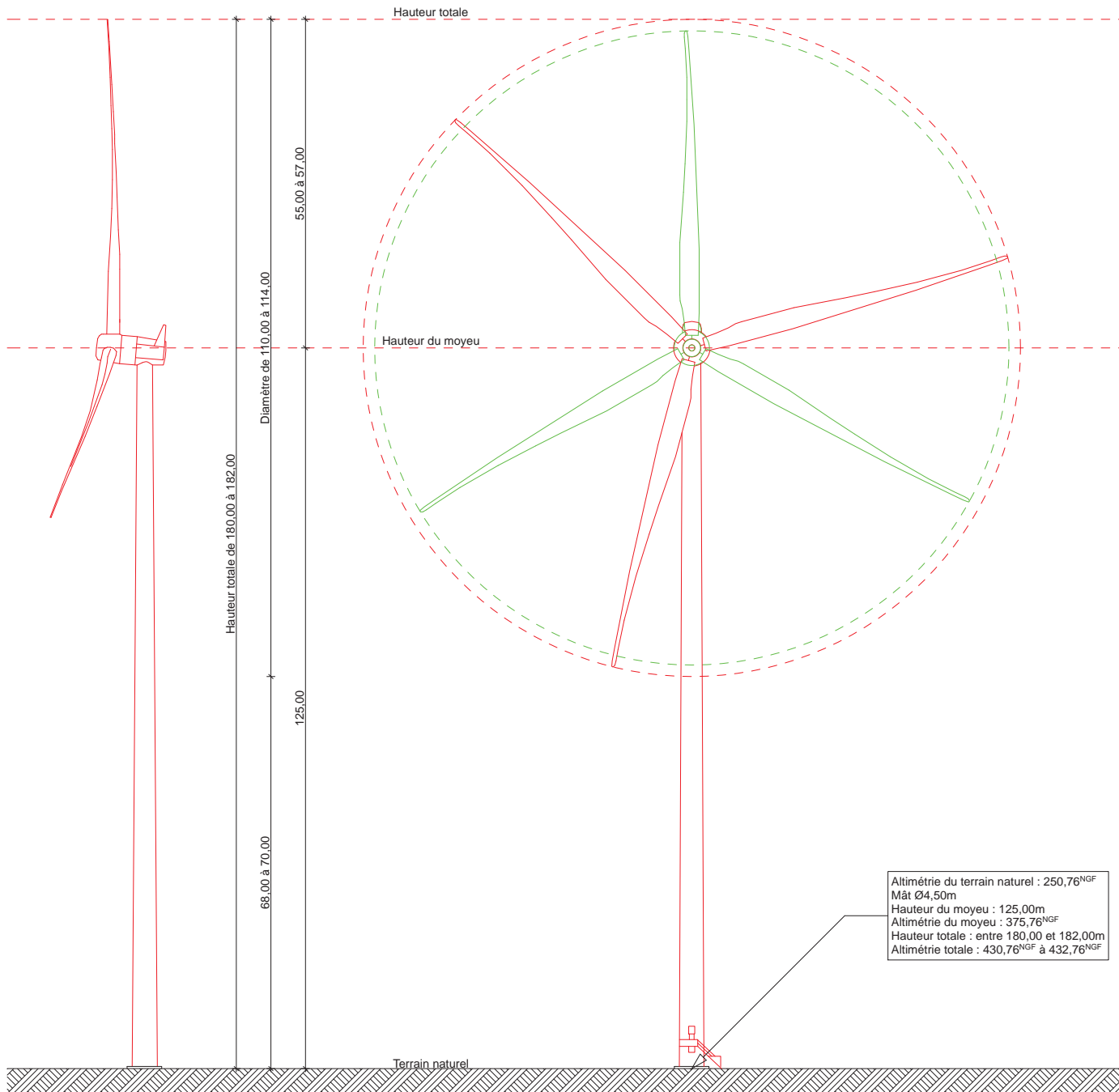
Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent


<p>Maire d'ouvrage  <b>Longwing Capital France</b>                  770 Rue Alfred Nobel                  34000 Montpellier</p>	<p>Architecte  <b>Christian Crassous - Contexte-ures</b>                  Architecte DPLG                  18 rue Marceau                  34000 Montpellier</p>
<p>Porteur de Projet  <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b>                  770 Rue Alfred Nobel                  34000 Montpellier</p>	<p><b>Éolienne 2</b></p> <p><b>AU10.2d Plan de masse</b></p>
<p></p>	<p>21/12/2016</p> <p>échelle : 1/500</p>

**AU10.3 Elévations**

**Eolienne 2**

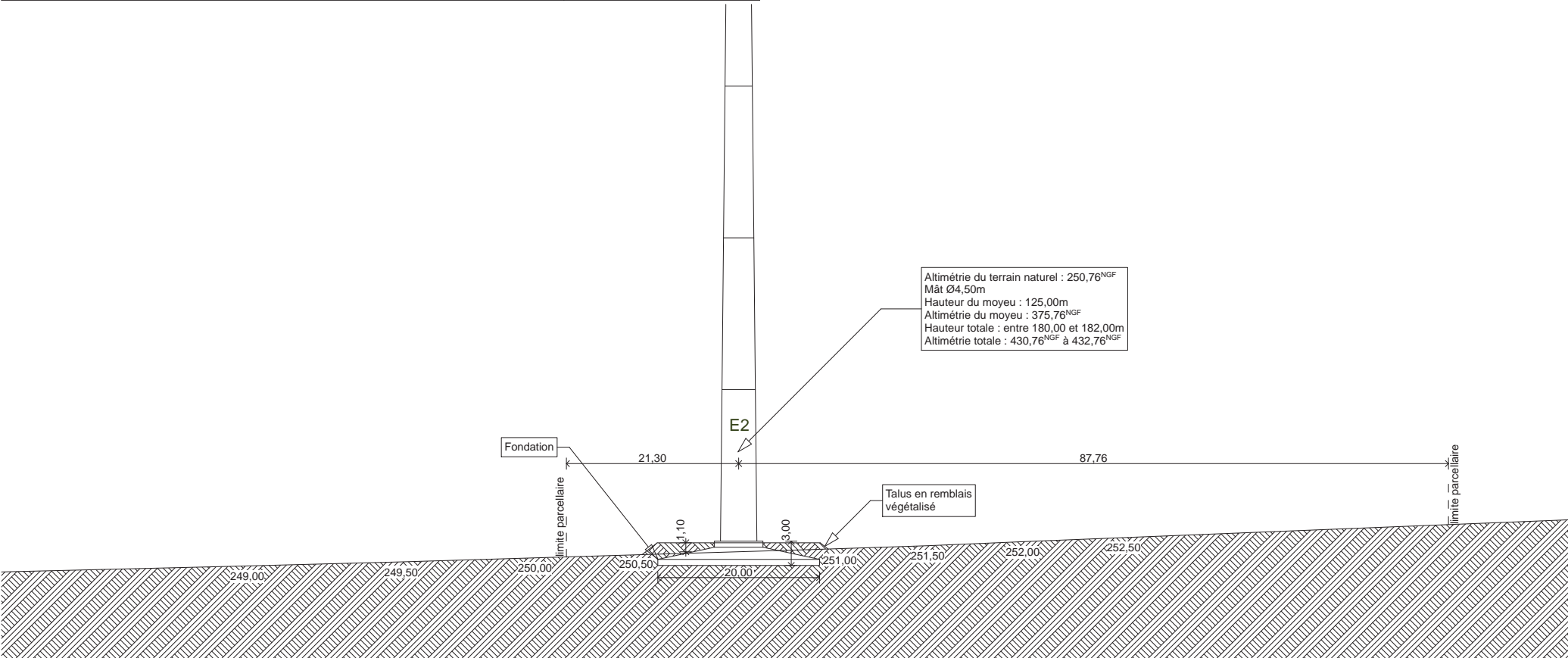
Coordonnées Lambert II étendu : X = 480231,98 ; Y = 2110387,62 — Terrain Naturel = 250,76<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
<i>Maire d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 2</b> <b>AU10.3 Elévations</b> 21/12/2016      échelle : 1/750

**AU10.4 Coupe** **Eolienne 2**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 480231,98 ; Y = 2110387,62 — Terrain Naturel = 250,76<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 2</b>  <b>AU10.4 Coupe</b>
	21/12/2016 <span style="margin-left: 50px;">échelle : 1/500</span>

Document du dossier de demande d'autorisation unique ne pouvant en aucun cas servir de plan d'exécution








AU10.5a : insertion dans l'environnement proche



AU10.5b : insertion dans l'environnement lointain, à environ 8820 mètres de l'éolienne E2

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 2</b> <b>AU10.5 Photomontages du projet</b> 21/12/2016






AU10.6 : vue dans l'environnement proche



AU10.7 : vue dans l'environnement lointain

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 2</b> <b>AU10.6 et 7 Vues de l'env. existant</b> 21/12/2016



Vue depuis la butte du Frochet (commune de Bussière-Boffy) à 9km de l'éolienne E1 et à 8,2 km de l'éolien E5



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 <i>Maitre d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 3</b>
	<b>AU10 Projet architectural</b>
	21/12/2016



Présentation du site et du projet de parc éolien

Le présent dossier d'autorisation unique concerne un projet de parc de 6 éoliennes implanté sur la commune de Saulgond (16420) dans le département de la Charente. La commune s'étend sur quelques 27,36 km<sup>2</sup> et compte 505 habitants (d'après le recensement datant de 2013).

Entouré par les communes de Saint-Maurice-des-Lions, de Lesterps, de Saint-Christophe, de Brigueuil, de Saint-Junien, d'Etagnac et de Chabrac, Saulgond est située à 59km au nord-est d'Angoulême et à 39km au nord-ouest de Limoges. Saulgond fait partie de la Communauté de Communes de Haute-Charente (717,62 km<sup>2</sup>, 22 882 habitants).

Pour décrire le projet au sein des trois échelles du paysage (éloigné, intermédiaire et rapproché), citons l'étude paysagère de l'étude d'impact sur l'environnement réalisée par le bureau d'études Corieaulys jointe au présent dossier.

Aire d'étude éloignée :

*" Comme le parc éolien existant de Saulgond-Lesperps, le projet est visible en vues lointaines depuis les séquences de voies principales situées sur les coteaux des vallées de la Vienne et de l'Issoire, c'est-à-dire principalement depuis l'Ouest du territoire : D948, D951. Il s'agit principalement de séquences courtes qui offrent une fenêtre visuelle courtes depuis des itinéraires accompagnés généralement de végétation à leurs abords (haies hautes, boisement). "*

Aire d'étude intermédiaire :

*" La route est le premier observatoire du pays, et c'est souvent sur ses abords que se découvre le paysage. Ici, la grande majorité des petites voies de circulation laissent le voyageur dans un couloir, les vues masquées par de grands arbres. L'impression d'ensemble est celle d'un espace fermé, cloisonné par le végétal. Les nombreuses voies de circulation de l'aire d'étude intermédiaire sont globalement peu exposées à des vues potentielles sur le parc de Saulgond. Le maillage bocager forme des écrans visuels depuis la grande majorité des voies de circulation. Le parc existant de Saulgond/Lesterps n'est aujourd'hui que très peu visible depuis les voies structurantes. Depuis le Sud-ouest et le Nord-est, le parc est vu dans son plus grand développement, mettant en évidence son implantation en ligne et son interruption. Depuis le Nord-ouest et le Sud-est, il est perçu dans son plus faible développement ce qui limite l'emprise des machines sur l'horizon. "*

Aire d'étude rapprochée :

*" Une éolienne est une construction de taille importante, sans rapport d'échelle équivalent avec les motifs paysagers environnants. L'éloignement réintroduit un rapport de proportionnalité où les éléments de premier plan participent à l'intégration. Pour des éoliennes les plus proches des habitations, l'objet présente une forte prégnance visuelle et le regard humain ne peut généralement pas englober la totalité du parc éolien. "*

*Les effets potentiels vis-à-vis des populations riveraines les plus proches sont le risque de saturation (occupation des horizons par la présence éolienne) et le risque d'effet de surplomb (rapport d'échelle entre une éolienne un objet de plus petite dimension qu'elle domine). Sauf exception très ponctuelles, les habitations les plus proches sont exposées aux vues sur les éoliennes du projet, comme sur les éoliennes existantes, générant donc un effet cumulé. Un indice d'occupation des horizons de plus de 120° est généralement donné comme seuil d'alerte en milieu ouvert. Il n'est ici atteint pour aucun des hameaux les plus proches, en tenant toujours compte du parc existant en cumul avec le projet et sans considérer le maillage végétal. Dans un rayon de 1km autour du projet, les habitations sont situées à une altitude sensiblement équivalente à celle de l'aire d'étude rapprochée. Au Nord, les habitations les plus proches sont situées sur le plateau, à l'altitude du parc éolien existant. L'ambiance y est un plus boisée ce qui limite filtre les vues. "*

Le projet éolien de Saulgond se décompose ainsi :

- 6 éoliennes réparties en deux groupes, un groupe de 2 à l'Ouest (E1 et E2) et un bouquet de 4 à l'Est (E3, E4, E5 et E6).
  - 2 postes de livraison de 22,5m<sup>2</sup> chacun (9 x 2,5m). Ils sont installés à proximité immédiate des plateformes des éoliennes E1 et E5.
- Les deux premières éoliennes seront distantes l'une de l'autre de 375m et seront dans le prolongement du parc existant de Saulgond-Lesterps. Les éoliennes E3 à E6 seront placées sur deux lignes orientées nord-sud, leur écartement variera entre 300 et 500m. L'éloignement minimal de 500 mètres entre les éoliennes et les constructions à usage d'habitation et celui de 200 mètres entre les routes départementales et la zone d'implantation potentielle des éoliennes seront respectés.

Chaque éolienne s'inscrit dans le gabarit retenu pour ce dossier :

- Hauteur du mouyeu par rapport au terrain naturel : 125 mètres
- Diamètre maximal du rotor : 114 mètres.
- Puissance générée : entre 2,2 et 2,65 MW
- Hauteur totale maximale de l'éolienne : 182 mètres maximum

Présentation de l'éolienne E3

L'éolienne concernée —dénommée Eolienne 3 du parc projeté— est implantée sur la parcelle B1132 de la commune de Saulgond, l'emprise foncière mesure 39 135,00m<sup>2</sup>. Une voie d'accès sera aménagée depuis la plateforme de l'éolienne E4. Les aménagements permettront l'acheminement des éléments constituant l'éolienne en phase chantier.




Toujours selon l'étude paysagère de l'étude d'impact, l'éolienne est implantée en prenant en compte les points de vue lointains et les masques générés par le bocage et ses haies.

Au pied de l'éolienne est aménagée une plate-forme nécessaire tant au montage qu'au démontage de l'ouvrage. Autant que possible, le terrain naturel ne sera pas modifié.

Il n'y aura pas de clôture spécifique, les clôtures agricoles seront maintenues seul un panneau réglementaire signalera l'entrée du site classé ICPE sur la voie publique.

Le mouyeu de l'éolienne est situé à 125 mètres de hauteur par rapport au terrain naturel, le mât est en acier et est monté sur une large fondation en béton de 20 mètres de diamètre. La nacelle est composée d'un châssis en fonte, d'une armature métallique pour la grue et pour le support du bâti de la cabine en plastique renforcé de fibres de verre. Les pales, culminant à une hauteur maximale de 182 mètres sont en fibre de verres. L'ensemble des éléments visibles sont de couleur blanche (RAL 9003, 9010, 9016, 7035 ou 7038). Le survol maximal des pales sera de 114 mètres.

Le terrain d'implantation est un champ de culture et de pâture, la végétation haute n'a pas à être modifiée. Comme l'indique l'étude paysagère, il conviendra de recouvrir les plateformes des éoliennes d'un revêtement inerte de type gravillons ne favorisant pas la repousse d'un couvert végétal. Des terrassements de mise à niveau seront nécessaires afin d'assurer la planéité de la plateforme. La pente des talus périphériques créés ne dépassera pas 65% (talus à 3 pour 2). Des doucines en haut et pied de talus seront aménagées et une végétalisation sera mise en oeuvre juste après les travaux de déblai/remblai (hydroseeding ou plantation arbustive couvre sol nécessitant aussi la remise en place sur les talus périphériques de la terre végétale préalablement décapée sur les plateformes).

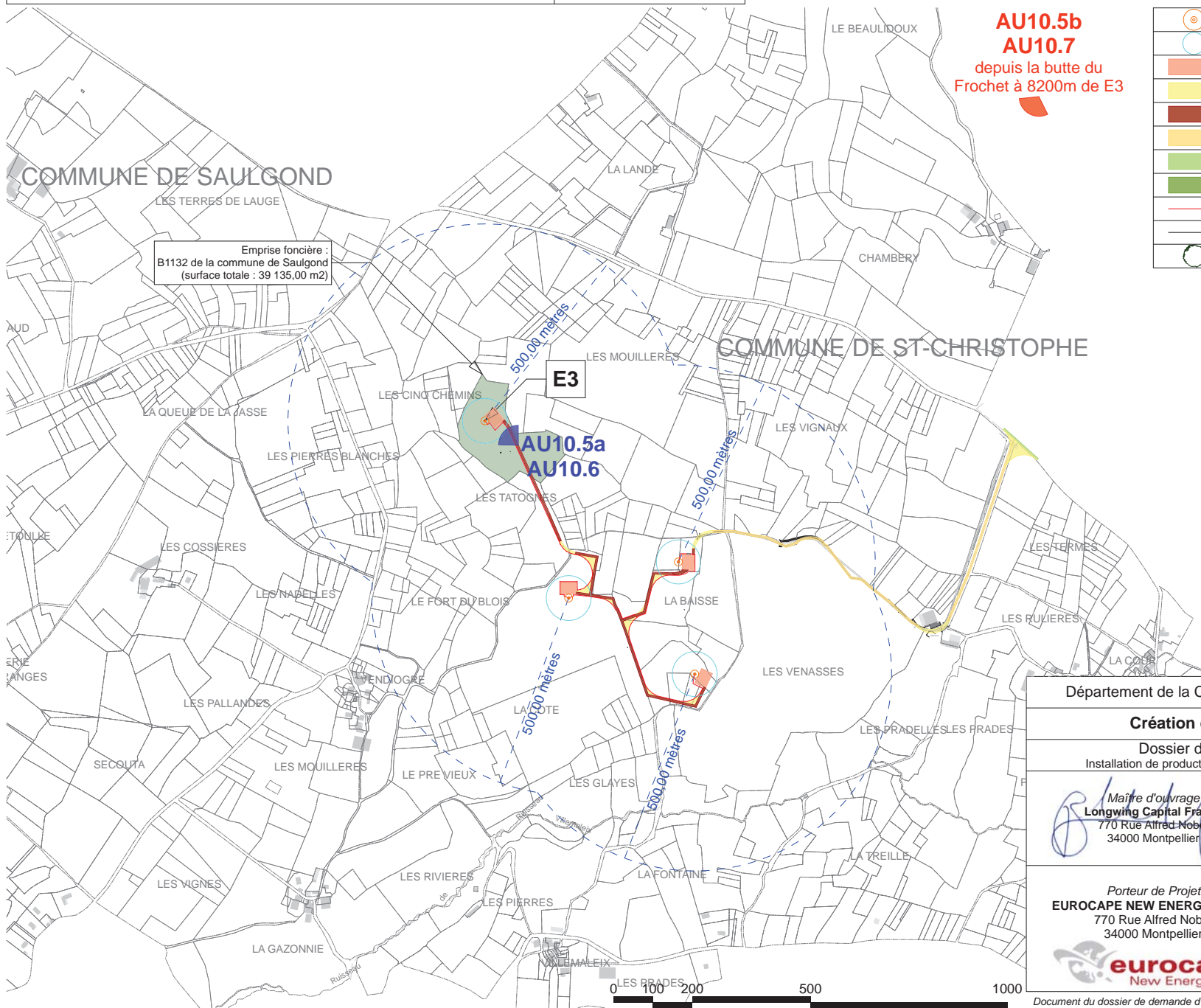
Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 3</b> <b>AU10.1 Notice</b> 21/12/2016



**AU10.2a Plan de situation**

**Eolienne 3**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482360,19 ; Y = 2109294,76 — Terrain Naturel = 260,99<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



Emprise foncière :  
 B1132 de la commune de Saulgond  
 (surface totale : 39 135,00 m2)

**AU10.5b**  
**AU10.7**  
 depuis la butte du  
 Frochet à 8200m de E3

	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	294,33 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	1 689,61 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	-
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	664,01 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

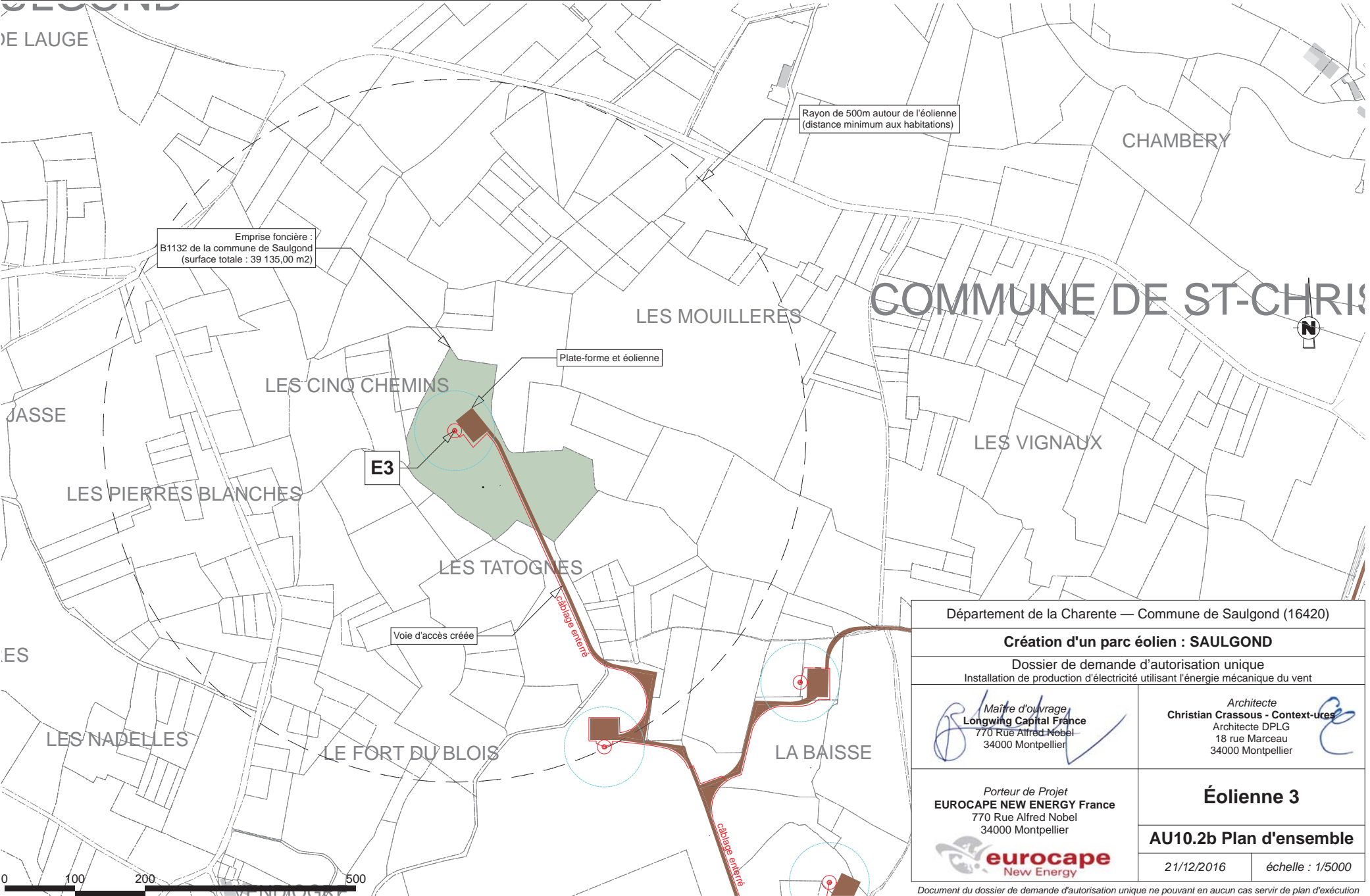
Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

 Maire d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<p><b>Éolienne 3</b></p> <p><b>AU10.2a Plan de situation</b></p> <p>21/12/2016   échelle : 1/10000</p>

Document du dossier de demande d'autorisation unique ne pouvant en aucun cas servir de plan d'exécution



Emprise foncière :  
 B1132 de la commune de Saulgond  
 (surface totale : 39 135,00 m2)

Rayon de 500m autour de l'éolienne  
 (distance minimum aux habitations)




Plate-forme et éolienne

**E3**

Voie d'accès créée

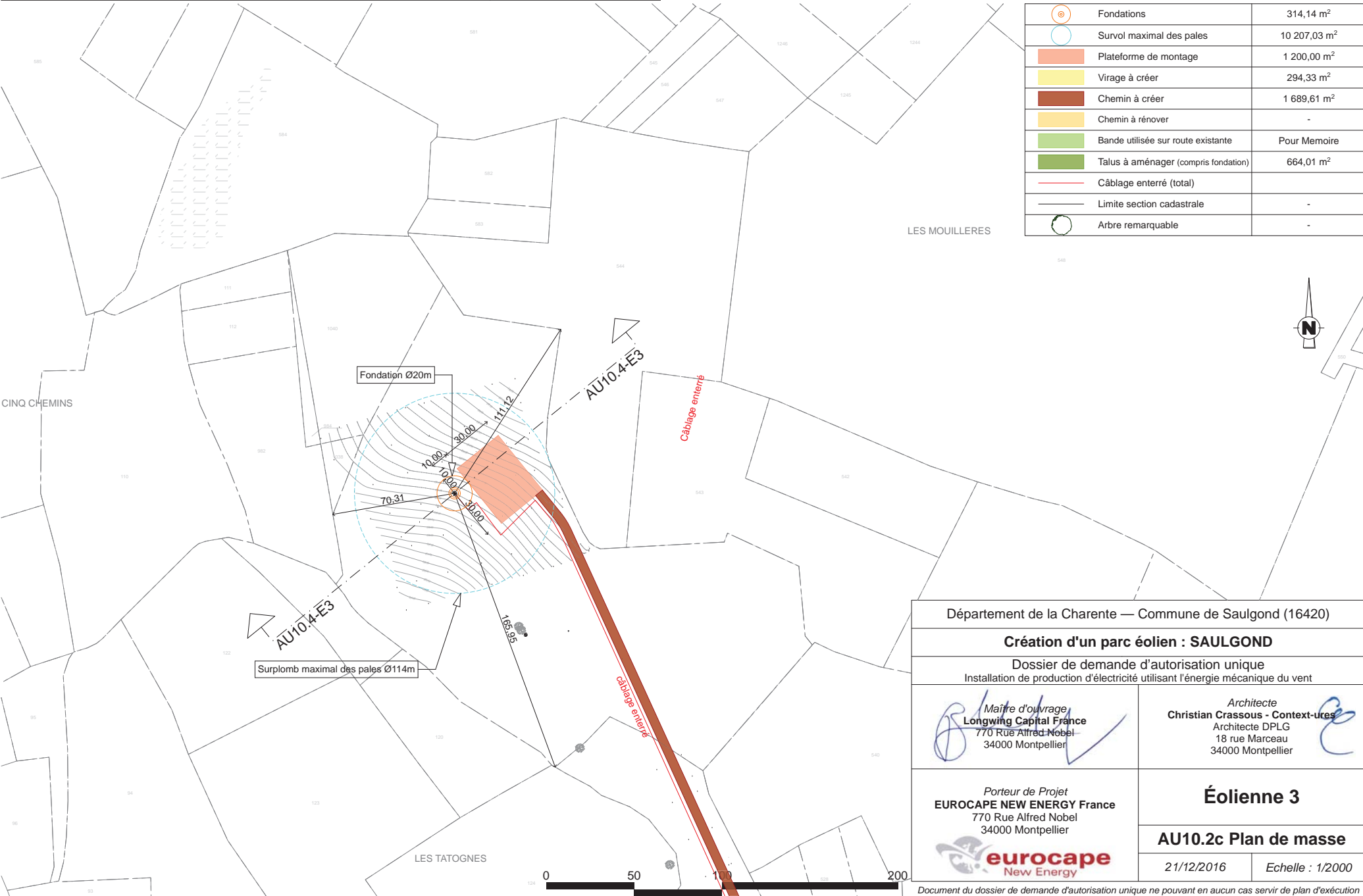
câblage enterré

câblage enterré

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maire d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 3</b> <b>AU10.2b Plan d'ensemble</b>
21/12/2016	échelle : 1/5000

**AU10.2c : Plan de masse** **Eolienne 3**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482360,19 ; Y = 2109294,76 — Terrain Naturel = 260,99<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	294,33 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	1 689,61 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	-
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	664,01 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<p style="text-align: center;"><b>Éolienne 3</b></p> <p style="text-align: center;"><b>AU10.2c Plan de masse</b></p>
21/12/2016	Echelle : 1/2000



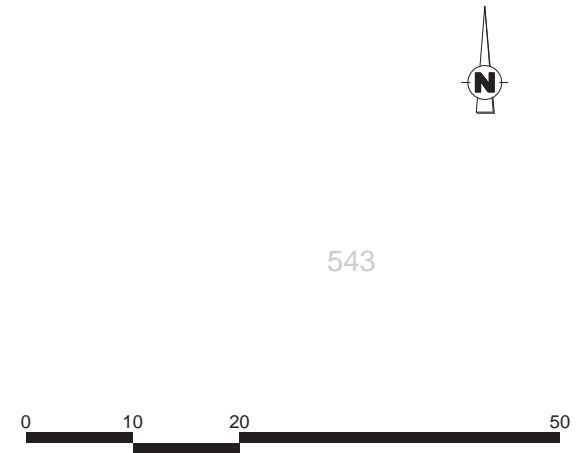
# AU10.2d Plan de masse

# Eolienne 3

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482360,19 ; Y = 2109294,76 — Terrain Naturel = 260,99<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	294,33 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	1 689,61 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	-
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	664,01 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	-
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

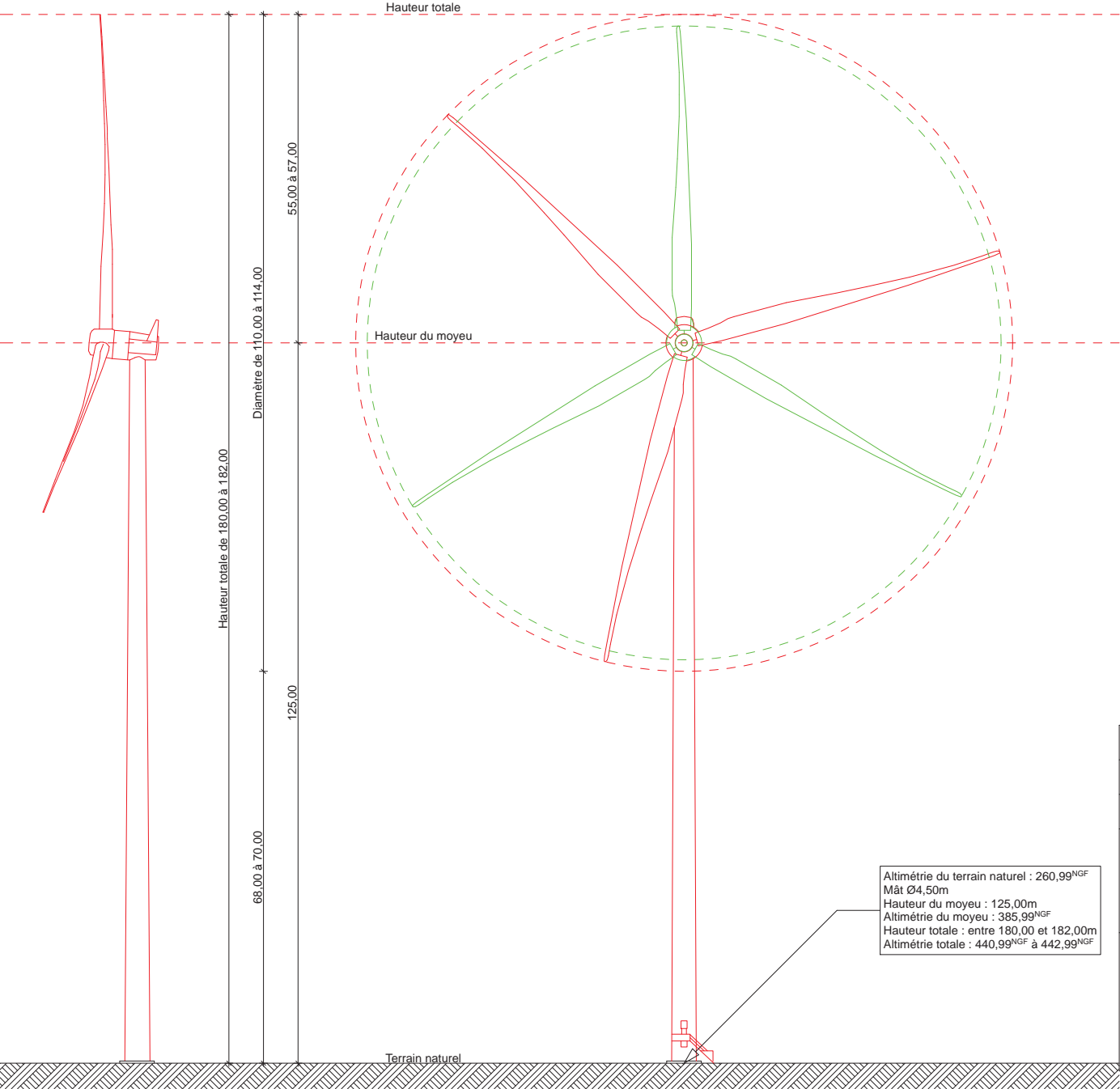
Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

<p>Maire d'ouvrage  <b>Longwing Capital France</b>                  770 Rue Alfred Nobel                  34000 Montpellier</p>	<p>Architecte  <b>Christian Crassous - Context-ures</b>                  Architecte DPLG                  18 rue Marceau                  34000 Montpellier</p>
<p>Porteur de Projet  <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b>                  770 Rue Alfred Nobel                  34000 Montpellier</p> <p></p>	<p><b>Éolienne 3</b></p> <p><b>AU10.2d Plan de masse</b></p> <p>21/12/2016   échelle : 1/500</p>



**AU10.3 Elévations** **Eolienne 3**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482360,19 ; Y = 2109294,76 — Terrain Naturel = 260,99<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m

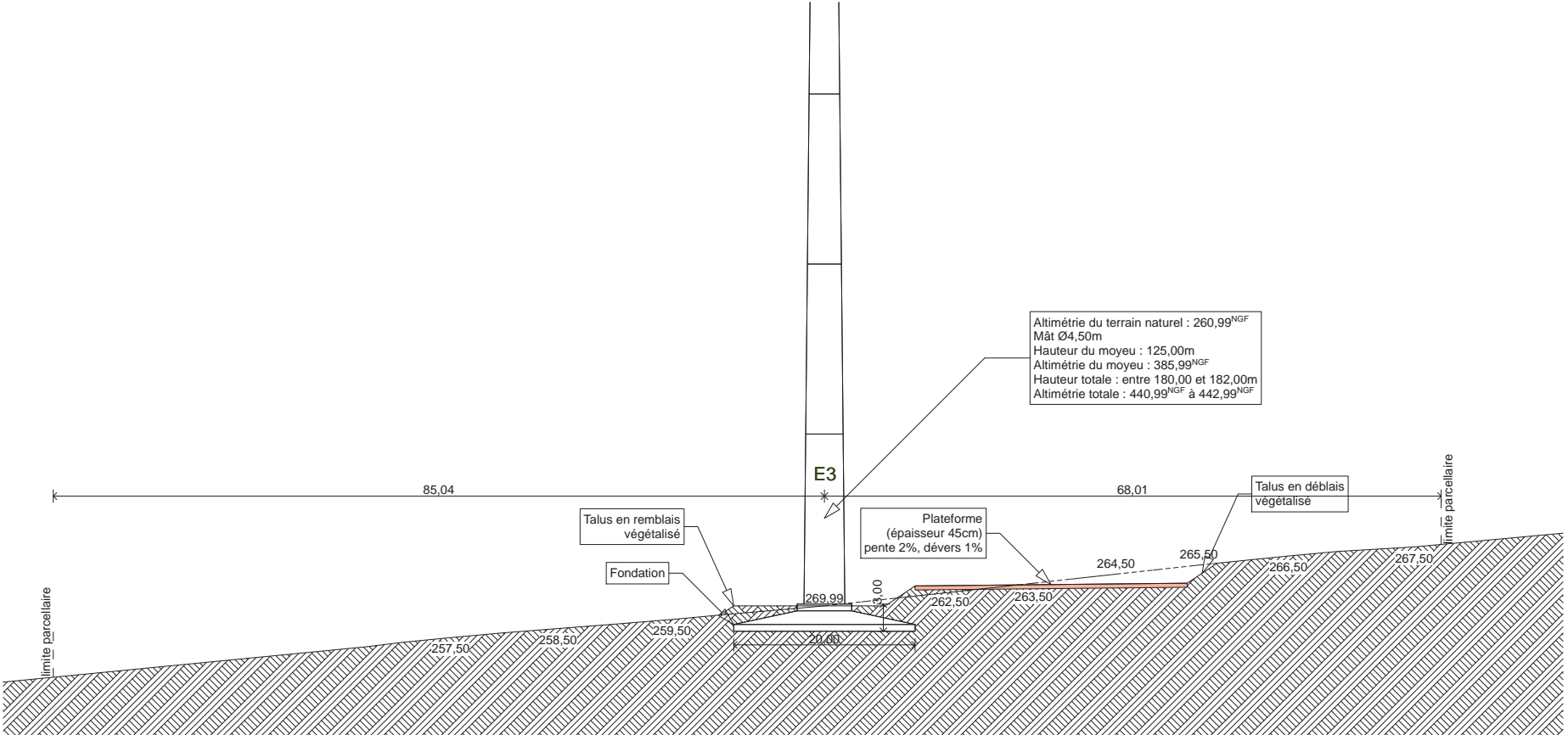


Altimétrie du terrain naturel : 260,99<sup>NGF</sup>  
 Mât Ø4,50m  
 Hauteur du moyeu : 125,00m  
 Altimétrie du moyeu : 385,99<sup>NGF</sup>  
 Hauteur totale : entre 180,00 et 182,00m  
 Altimétrie totale : 440,99<sup>NGF</sup> à 442,99<sup>NGF</sup>

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 3</b> <b>AU10.3 Elévations</b> 21/12/2016 <span style="float: right;">échelle : 1/750</span>

**AU10.4 Coupe** **Eolienne 3**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482360,19 ; Y = 2109294,76 — Terrain Naturel = 260,99<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



Altimétrie du terrain naturel : 260,99<sup>NGF</sup>  
 Mât Ø4,50m  
 Hauteur du moyeu : 125,00m  
 Altimétrie du moyeu : 385,99<sup>NGF</sup>  
 Hauteur totale : entre 180,00 et 182,00m  
 Altimétrie totale : 440,99<sup>NGF</sup> à 442,99<sup>NGF</sup>



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
<i>Maire d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<b>Éolienne 3</b>
<b>AU10.4 Coupe</b>	
21/12/2016	échelle : 1/500

Document du dossier de demande d'autorisation unique ne pouvant en aucun cas servir de plan d'exécution

**AU10.5 Photomontages du projet**

**Eolienne 3**




Coordonnées Lambert II étendu : X = 482360,19 ; Y = 2109294,76 — Terrain Naturel = 260,99<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



AU10.5a : insertion dans l'environnement proche



AU10.5b : insertion dans l'environnement lointain, à environ 8200 mètres de l'éolienne E3

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 3</b> <b>AU10.5 Photomontages du projet</b> 21/12/2016



AU10.6 et AU10.7 : Vues de l'environnement existant

Eolienne 3




Coordonnées Lambert II étendu : X = 482360,19 ; Y = 2109294,76 — Terrain Naturel = 260,99<sup>NGF</sup>  
Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



AU10.6 : vue dans l'environnement proche



AU10.7 : vue dans l'environnement lointain

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 <i>Maitre d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 <i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 3</b> <b>AU10.6 et 7 Vues de l'env. existant</b> 21/12/2016

Document du dossier de demande d'autorisation unique ne pouvant en aucun cas servir de plan d'exécution





Vue depuis la butte du Frochet (commune de Bussière-Boffy) à 9km de l'éolienne E1 et à 8,2 km de l'éolien E5



Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 <i>Maitre d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 4</b>
	<b>AU10 Projet architectural</b>
	21/12/2016

Présentation du site et du projet de parc éolien

Le présent dossier d'autorisation unique concerne un projet de parc de 6 éoliennes implanté sur la commune de Saulgond (16420) dans le département de la Charente. La commune s'étend sur quelques 27,36 km<sup>2</sup> et compte 505 habitants (d'après le recensement datant de 2013).

Entouré par les communes de Saint-Maurice-des-Lions, de Lesterps, de Saint-Christophe, de Brigueuil, de Saint-Junien, d'Etagnac et de Chabrac, Saulgond est située à 59km au nord-est d'Angoulême et à 39km au nord-ouest de Limoges. Saulgond fait partie de la Communauté de Communes de Haute-Charente (717,62 km<sup>2</sup>, 22 882 habitants).

Pour décrire le projet au sein des trois échelles du paysage (éloigné, intermédiaire et rapproché), citons l'étude paysagère de l'étude d'impact sur l'environnement réalisée par le bureau d'études Coriealys jointe au présent dossier.

Aire d'étude éloignée :

*" Comme le parc éolien existant de Saulgond-Lesperps, le projet est visible en vues lointaines depuis les séquences de voies principales situées sur les coteaux des vallées de la Vienne et de l'Issoire, c'est-à-dire principalement depuis l'Ouest du territoire : D948, D951. Il s'agit principalement de séquences courtes qui offrent une fenêtre visuelle courtes depuis des itinéraires accompagnés généralement de végétation à leurs abords (haies hautes, boisement). "*

Aire d'étude intermédiaire :

*" La route est le premier observatoire du pays, et c'est souvent sur ses abords que se découvre le paysage. Ici, la grande majorité des petites voies de circulation laissent le voyageur dans un couloir, les vues masquées par de grands arbres. L'impression d'ensemble est celle d'un espace fermé, cloisonné par le végétal. Les nombreuses voies de circulation de l'aire d'étude intermédiaire sont globalement peu exposées à des vues potentielles sur le parc de Saulgond. Le maillage bocager forme des écrans visuels depuis la grande majorité des voies de circulation. Le parc existant de Saulgond/Lesterps n'est aujourd'hui que très peu visible depuis les voies structurantes. Depuis le Sud-ouest et le Nord-est, le parc est vu dans son plus grand développement, mettant en évidence son implantation en ligne et son interruption. Depuis le Nord-ouest et le Sud-est, il est perçu dans son plus faible développement ce qui limite l'emprise des machines sur l'horizon. "*

Aire d'étude rapprochée :

*" Une éolienne est une construction de taille importante, sans rapport d'échelle équivalent avec les motifs paysagers environnants. L'éloignement réintroduit un rapport de proportionnalité où les éléments de premier plan participent à l'intégration. Pour des éoliennes les plus proches des habitations, l'objet présente une forte prégnance visuelle et le regard humain ne peut généralement pas englober la totalité du parc éolien. "*

*Les effets potentiels vis-à-vis des populations riveraines les plus proches sont le risque de saturation (occupation des horizons par la présence éolienne) et le risque d'effet de surplomb (rapport d'échelle entre une éolienne un objet de plus petite dimension qu'elle domine). Sauf exception très ponctuelles, les habitations les plus proches sont exposées aux vues sur les éoliennes du projet, comme sur les éoliennes existantes, générant donc un effet cumulé. Un indice d'occupation des horizons de plus de 120° est généralement donné comme seuil d'alerte en milieu ouvert. Il n'est ici atteint pour aucun des hameaux les plus proches, en tenant toujours compte du parc existant en cumul avec le projet et sans considérer le maillage végétal. Dans un rayon de 1km autour du projet, les habitations sont situées à une altitude sensiblement équivalente à celle de l'aire d'étude rapprochée. Au Nord, les habitations les plus proches sont situées sur le plateau, à l'altitude du parc éolien existant. L'ambiance y est un plus boisée ce qui limite filtre les vues. "*

Le projet éolien de Saulgond se décompose ainsi :

- 6 éoliennes réparties en deux groupes, un groupe de 2 à l'Ouest (E1 et E2) et un bouquet de 4 à l'Est (E3, E4, E5 et E6).
  - 2 postes de livraison de 22,5m<sup>2</sup> chacun (9 x 2,5m). Ils sont installés à proximité immédiate des plateformes des éoliennes E1 et E5.
- Les deux premières éoliennes seront distantes l'une de l'autre de 375m et seront dans le prolongement du parc existant de Saulgond-Lesterps. Les éoliennes E3 à E6 seront placées sur deux lignes orientées nord-sud, leur écartement variera entre 300 et 500m. L'éloignement minimal de 500 mètres entre les éoliennes et les constructions à usage d'habitation et celui de 200 mètres entre les routes départementales et la zone d'implantation potentielle des éoliennes seront respectés.

Chaque éolienne s'inscrit dans le gabarit retenu pour ce dossier :

- Hauteur du mouy par rapport au terrain naturel : 125 mètres
- Diamètre maximal du rotor : 114 mètres.
- Puissance générée : entre 2,2 et 2,65 MW
- Hauteur totale maximale de l'éolienne : 182 mètres maximum

Présentation de l'éolienne E4

L'éolienne concernée —dénommée Eolienne 4 du parc projeté— est implantée sur la parcelle B1133 de la commune de Saulgond, l'emprise foncière mesure 95 088,00m<sup>2</sup>. Une voie d'accès sera aménagée depuis la plateforme de l'éolienne E5. Les aménagements permettront l'acheminement des éléments constituant l'éolienne en phase chantier.




Toujours selon l'étude paysagère de l'étude d'impact, l'éolienne est implantée en prenant en compte les points de vue lointains et les masques générés par le bocage et ses haies.

Au pied de l'éolienne est aménagée une plate-forme nécessaire tant au montage qu'au démontage de l'ouvrage. Autant que possible, le terrain naturel ne sera pas modifié.

Il n'y aura pas de clôture spécifique, les clôtures agricoles seront maintenues seul un panneau règlementaire signalera l'entrée du site classé ICPE sur la voie publique.

Le mouy de l'éolienne est situé à 125 mètres de hauteur par rapport au terrain naturel, le mât est en acier et est monté sur une large fondation en béton de 20 mètres de diamètre. La nacelle est composée d'un châssis en fonte, d'une armature métallique pour la grue et pour le support du bâti de la cabine en plastique renforcé de fibres de verre. Les pales, culminant à une hauteur maximale de 182 mètres sont en fibre de verres. L'ensemble des éléments visibles sont de couleur blanche (RAL 9003, 9010, 9016, 7035 ou 7038). Le survol maximal des pales sera de 114 mètres.

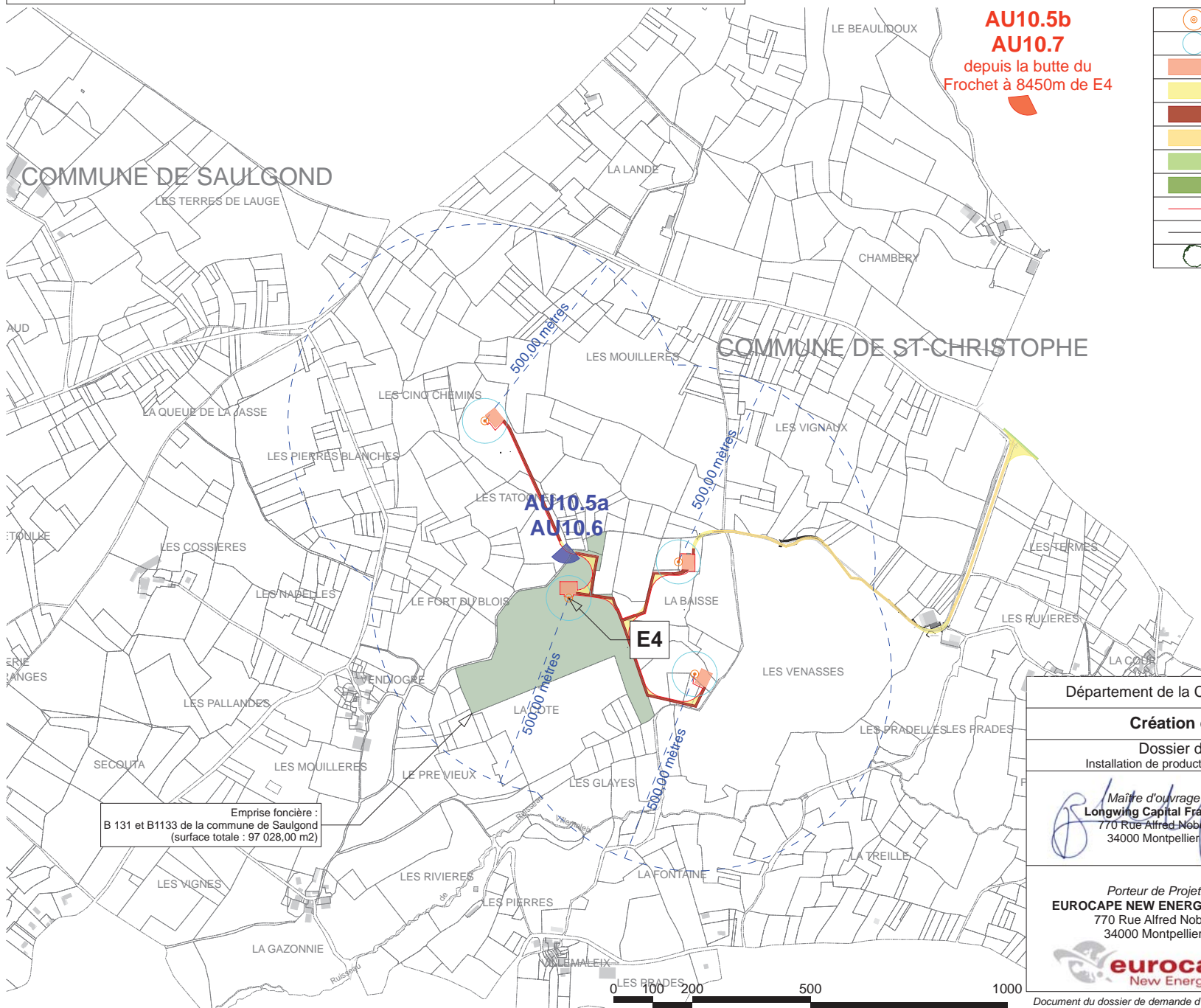
Le terrain d'implantation est un champ de culture et de pâture, la végétation haute n'a pas à être modifiée. Comme l'indique l'étude paysagère, il conviendra de recouvrir les plateformes des éoliennes d'un revêtement inerte de type gravillons ne favorisant pas la repousse d'un couvert végétal. Des terrassements de mise à niveau seront nécessaires afin d'assurer la planéité de la plateforme. La pente des talus périphériques créés ne dépassera pas 65% (talus à 3 pour 2). Des doucines en haut et pied de talus seront aménagées et une végétalisation sera mise en oeuvre juste après les travaux de déblai/remblai (hydroseeding ou plantation arbustive couvre sol nécessitant aussi la remise en place sur les talus périphériques de la terre végétale préalablement décapée sur les plateformes).

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 <b>Maître d'ouvrage</b> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 <b>Architecte</b> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<b>Porteur de Projet</b> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 4</b> <b>AU10.1 Notice</b> 21/12/2016

**AU10.2a Plan de situation**

**Eolienne 4**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482576,72 ; Y = 2108846,58 — Terrain Naturel = 245,12<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



**AU10.5b**  
**AU10.7**  
 depuis la butte du  
 Frochet à 8450m de E4

	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	1 574,01 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	2 826,40 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	-
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	533,89 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	-
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-



Emprise foncière :  
 B 131 et B1133 de la commune de Saulgond  
 (surface totale : 97 028,00 m2)

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

 Maire d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<p><b>Éolienne 4</b></p> <p><b>AU10.2a Plan de situation</b></p> <p>21/12/2016      échelle : 1/10000</p>



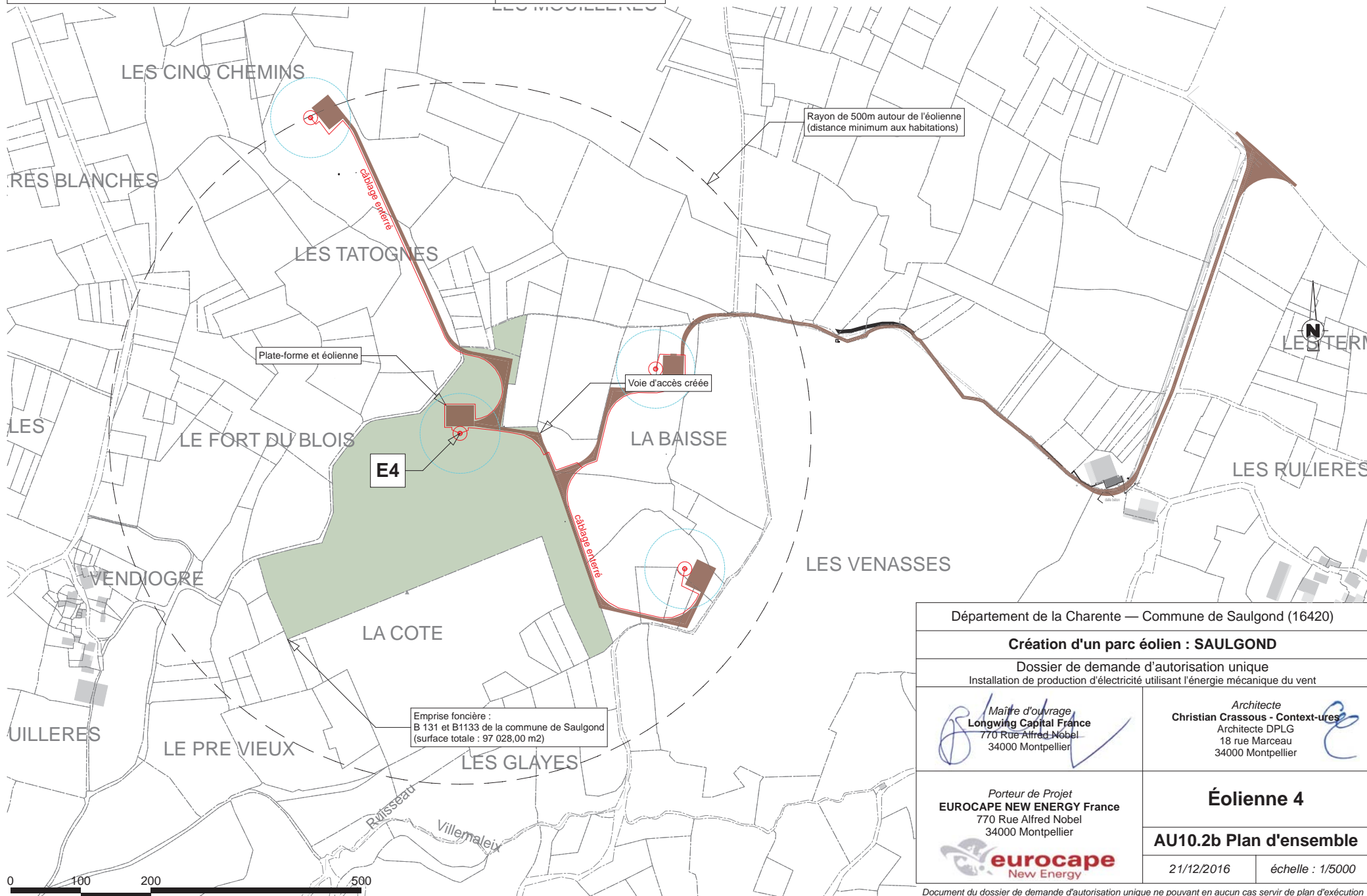
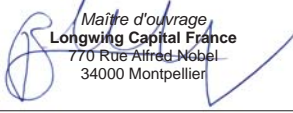




Plate-forme et éolienne

Voie d'accès créée

Rayon de 500m autour de l'éolienne  
(distance minimum aux habitations)

Emprise foncière :  
B 131 et B1133 de la commune de Saulgond  
(surface totale : 97 028,00 m<sup>2</sup>)

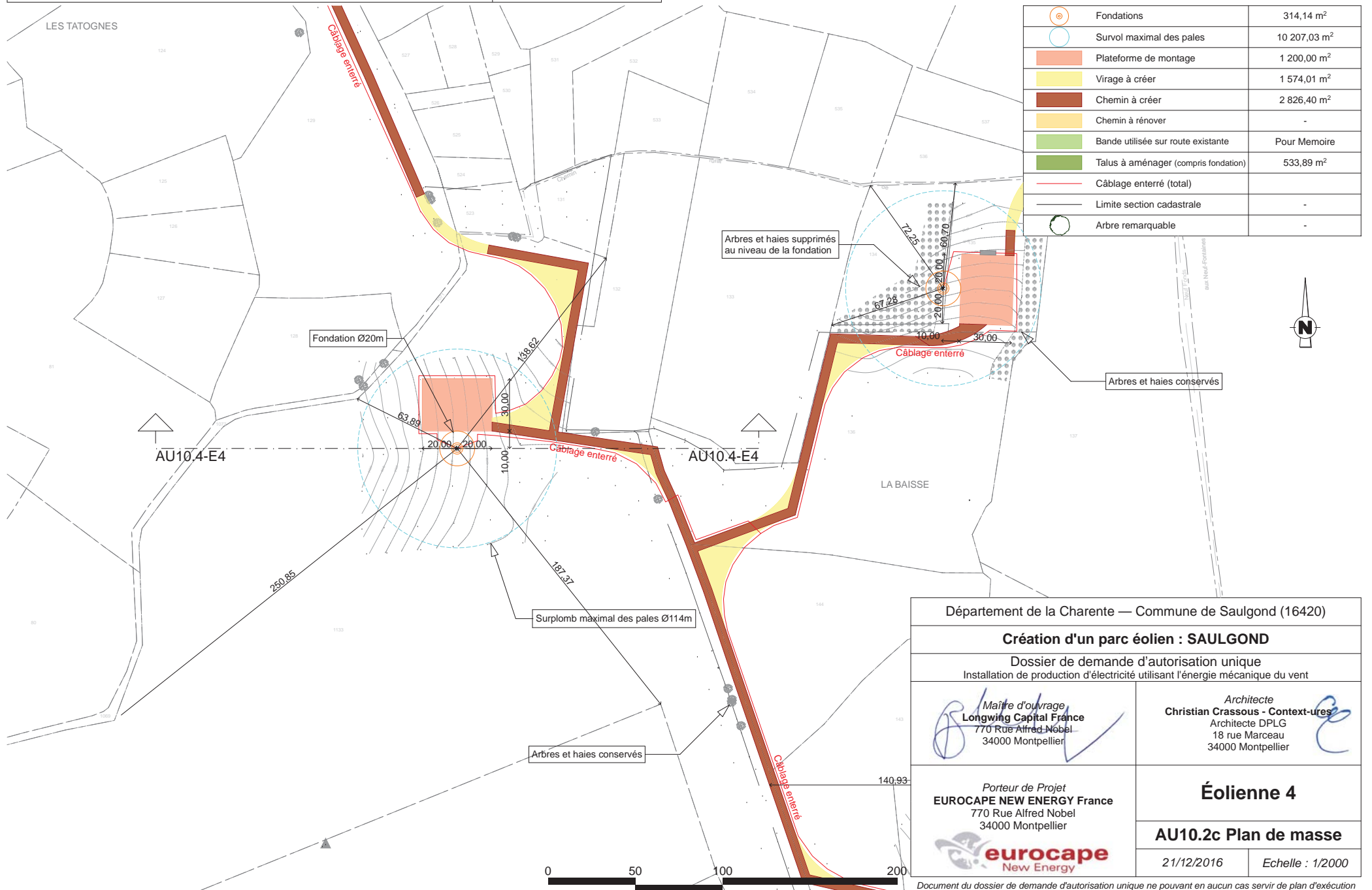
Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 4</b> <b>AU10.2b Plan d'ensemble</b> 21/12/2016      échelle : 1/5000



# AU10.2c : Plan de masse

# Eolienne 4

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482576,72 ; Y = 2108846,58 — Terrain Naturel = 245,12<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	1 574,01 m <sup>2</sup>
	Chemin à créer	2 826,40 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	-
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	533,89 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

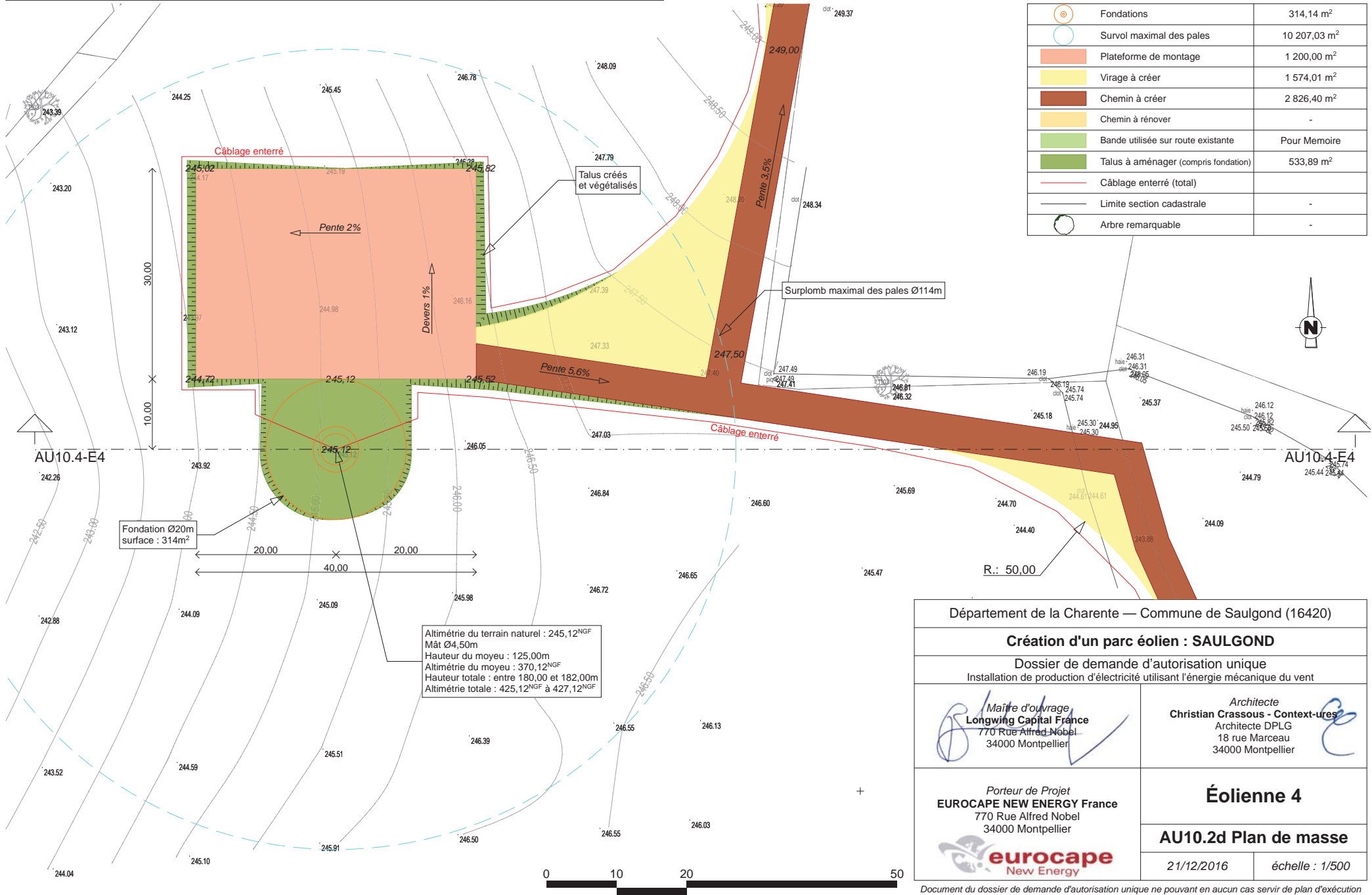
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<p><b>Éolienne 4</b></p> <p><b>AU10.2c Plan de masse</b></p> <p>21/12/2016   Echelle : 1/2000</p>



**AU10.2d Plan de masse**

**Eolienne 4**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482576,72 ; Y = 2108846,58 — Terrain Naturel = 245,12<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



	Fondations	314,14 m <sup>2</sup>
	Survol maximal des pales	10 207,03 m <sup>2</sup>
	Plateforme de montage	1 200,00 m <sup>2</sup>
	Virage à créer	1 574,01 m <sup>2</sup>
	Chemin à rénover	-
	Bande utilisée sur route existante	Pour Memoire
	Talus à aménager (compris fondation)	533,89 m <sup>2</sup>
	Câblage enterré (total)	-
	Limite section cadastrale	-
	Arbre remarquable	-

Fondation Ø20m  
surface : 314m<sup>2</sup>

Altimétrie du terrain naturel : 245,12<sup>NGF</sup>  
 Mât Ø4,50m  
 Hauteur du moyeu : 125,00m  
 Altimétrie du moyeu : 370,12<sup>NGF</sup>  
 Hauteur totale : entre 180,00 et 182,00m  
 Altimétrie totale : 425,12<sup>NGF</sup> à 427,12<sup>NGF</sup>

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)

**Création d'un parc éolien : SAULGOND**

Dossier de demande d'autorisation unique  
 Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent

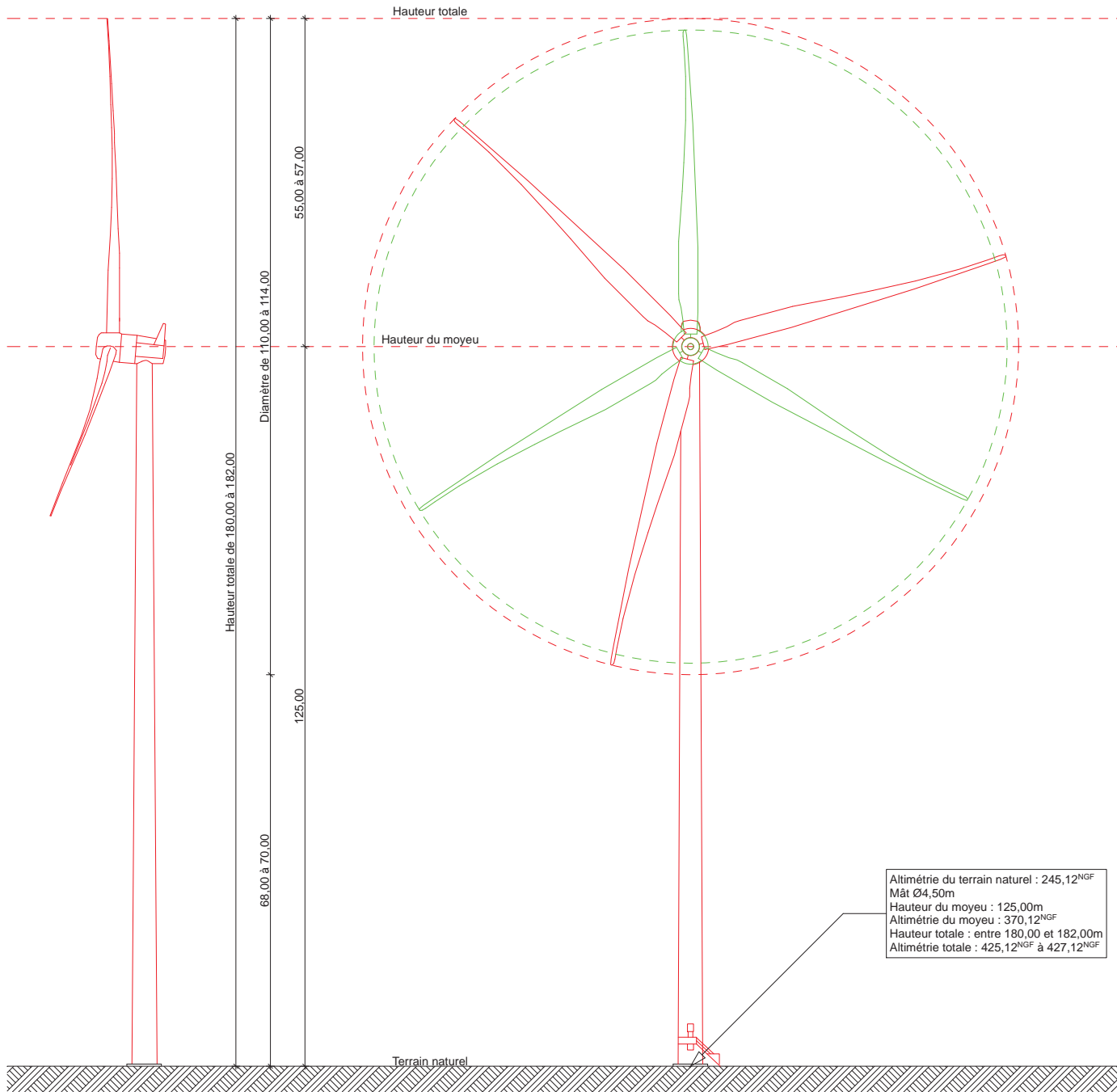
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
 Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<b>Éolienne 4</b> <b>AU10.2d Plan de masse</b> 21/12/2016   échelle : 1/500

Document du dossier de demande d'autorisation unique ne pouvant en aucun cas servir de plan d'exécution

**AU10.3 Elévations**

**Eolienne 4**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482576,72 ; Y = 2108846,58 — Terrain Naturel = 245,12<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



Altimétrie du terrain naturel : 245,12<sup>NGF</sup>  
 Mât Ø4,50m  
 Hauteur du moyeu : 125,00m  
 Altimétrie du moyeu : 370,12<sup>NGF</sup>  
 Hauteur totale : entre 180,00 et 182,00m  
 Altimétrie totale : 425,12<sup>NGF</sup> à 427,12<sup>NGF</sup>

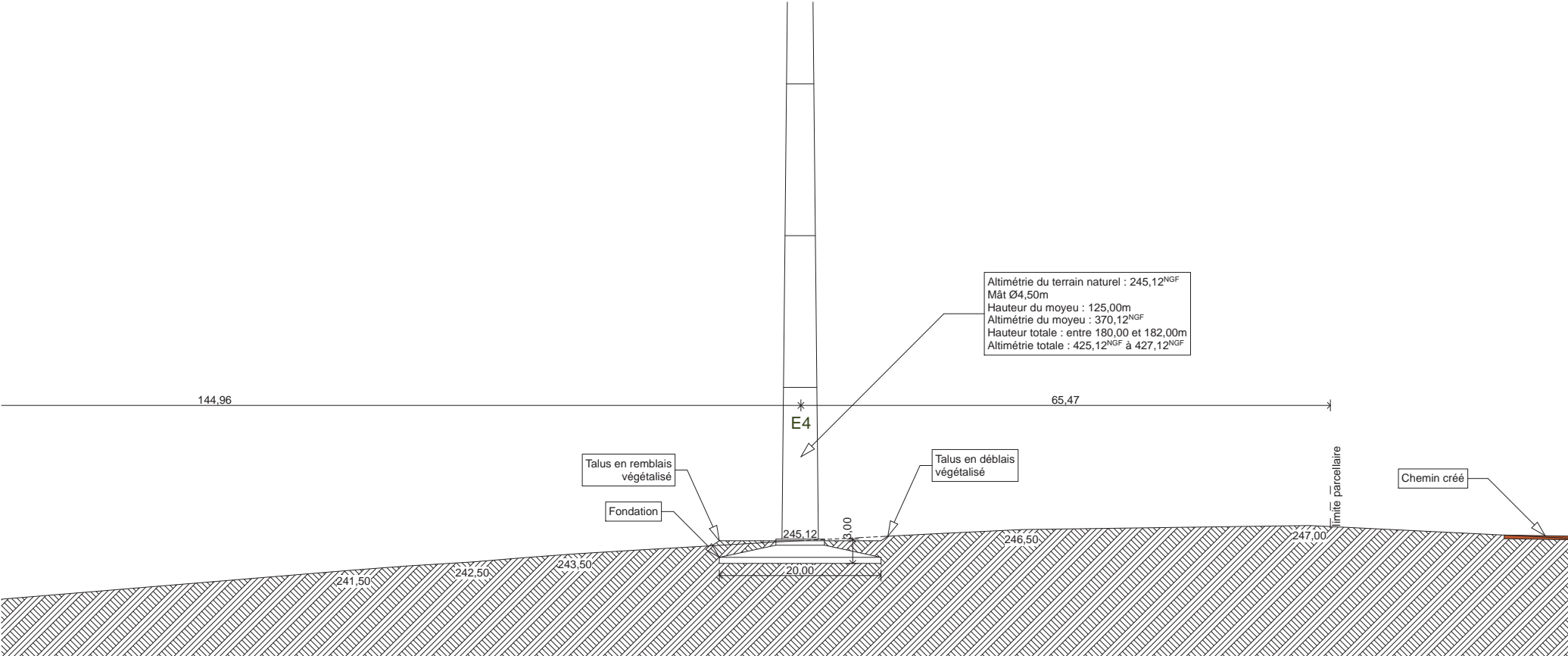


Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<p style="text-align: center;"><b>Éolienne 4</b></p> <p style="text-align: center;"><b>AU10.3 Elévations</b></p>
21/12/2016	échelle : 1/750



**AU10.4 Coupe** **Eolienne 4**

Coordonnées Lambert II étendu : X = 482576,72 ; Y = 2108846,58 — Terrain Naturel = 245,12<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



Altimétrie du terrain naturel : 245,12<sup>NGF</sup>  
 Mât Ø4,50m  
 Hauteur du moyeu : 125,00m  
 Altimétrie du moyeu : 370,12<sup>NGF</sup>  
 Hauteur totale : entre 180,00 et 182,00m  
 Altimétrie totale : 425,12<sup>NGF</sup> à 427,12<sup>NGF</sup>

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
<i>Maitre d'ouvrage</i> <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<i>Architecte</i> <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
<i>Porteur de Projet</i> <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	<b>Éolienne 4</b>
	<b>AU10.4 Coupe</b>
21/12/2016	échelle : 1/500

Document du dossier de demande d'autorisation unique ne pouvant en aucun cas servir de plan d'exécution

**AU10.5 Photomontages du projet**

**Eolienne 4**




Coordonnées Lambert II étendu : X = 482576,72 ; Y = 2108846,58 — Terrain Naturel = 245,12<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



AU10.5a : insertion dans l'environnement proche



AU10.5b : insertion dans l'environnement lointain, à environ 8450 mètres de l'éolienne E4

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 4</b> <b>AU10.5 Photomontages du projet</b>
	21/12/2016

AU10.6 et AU10.7 : Vues de l'environnement existant

Eolienne 4




Coordonnées Lambert II étendu : X = 482576,72 ; Y = 2108846,58 — Terrain Naturel = 245,12<sup>NGF</sup>  
 Puissance = 2,2 à 2,625 MW — Hauteur du moyeu = 125m — Hauteur totale = 180 à 182 m



AU10.6 : vue dans l'environnement proche



AU10.7 : vue dans l'environnement lointain

Département de la Charente — Commune de Saulgond (16420)	
<b>Création d'un parc éolien : SAULGOND</b>	
Dossier de demande d'autorisation unique Installation de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent	
 Maître d'ouvrage <b>Longwing Capital France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier	 Architecte <b>Christian Crassous - Context-ures</b> Architecte DPLG 18 rue Marceau 34000 Montpellier
Porteur de Projet <b>EUROCAPE NEW ENERGY France</b> 770 Rue Alfred Nobel 34000 Montpellier 	<b>Éolienne 4</b> <b>AU10.6 et 7 Vues de l'env. existant</b>
	21/12/2016

Document du dossier de demande d'autorisation unique ne pouvant en aucun cas servir de plan d'exécution